

ALGÉRIE-NIGER

La coopération entre dans sa phase opérationnelle

• PAGE 5



Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

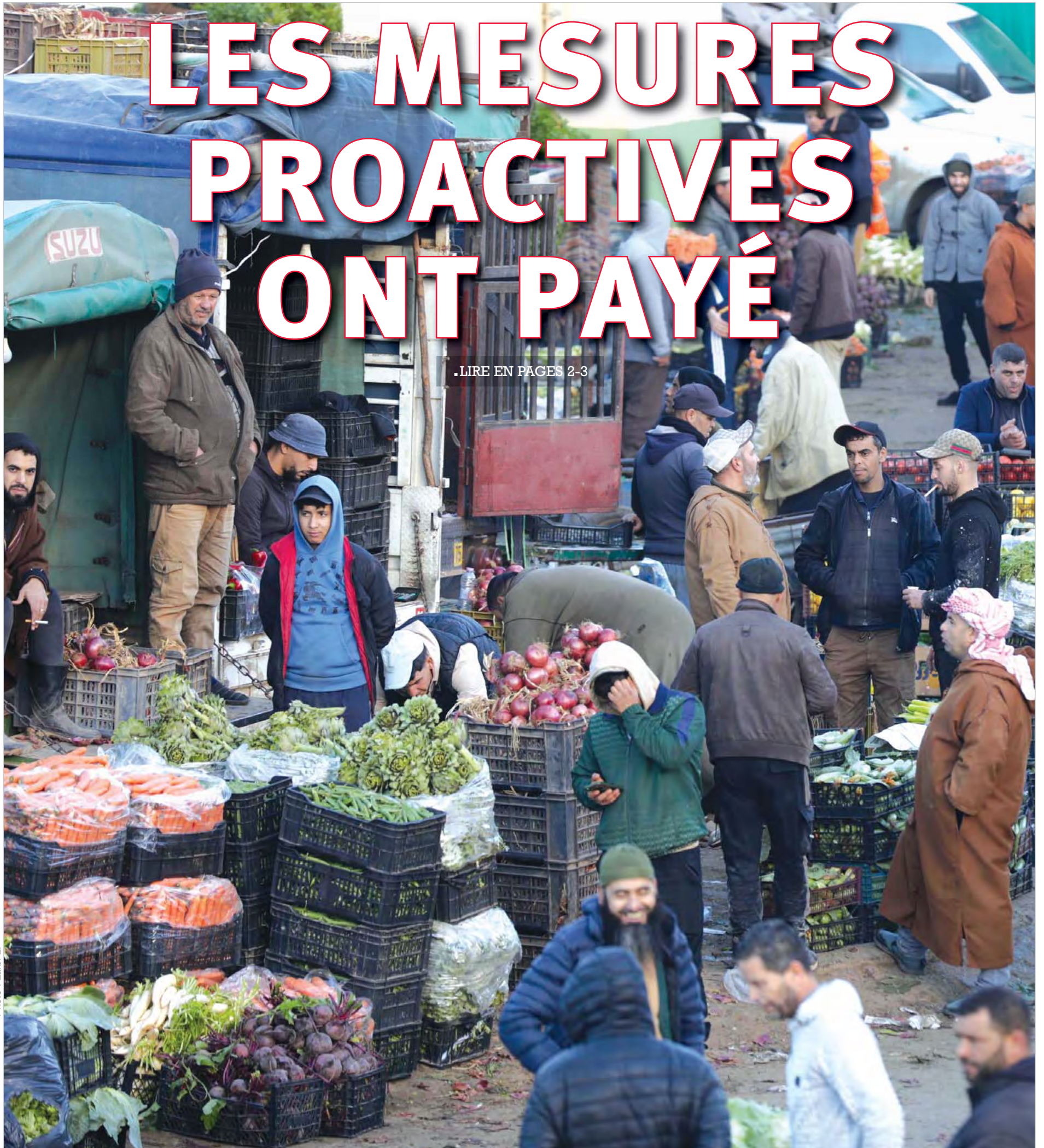
VENDREDI 20 - SAMEDI 21 FÉVRIER 2026 - 2-3 RAMADHAN 1447
N° 8790 - PRIX 10 DAAAA

NASRI SUR LA LOI CRIMINALISANT
LA COLONISATION FRANÇAISE

«L'ALGÉRIE NE MONNAYE NI SA MÉMOIRE NI SA SOUVERAINETÉ»

• PAGE 4

PAS DE FLAMBÉE DES PRIX EN DÉBUT DE RAMADHAN



LES MESURES PROACTIVES ONT PAYÉ

• LIRE EN PAGES 2-3

Photo : Larbi L.

● Giplait met en service la plus grande laiterie d'Algérie

PAS DE FLAMBÉE DES PRIX EN CE DÉBUT DE RAMADHAN

Les mesures proactives ont payé

Au troisième jour, la stabilité est de mise sur tous les marchés. Cette sérénité n'est pas étrangère aux mesures d'anticipation prises par l'État et à la forte mobilisation de tous les secteurs pour couper l'herbe sous le pied des commerçants spéculateurs et lutter contre l'envolée des prix des produits de large consommation durant le mois sacré. Il est vrai que le dispositif retenu et mis en place par le gouvernement, sous la supervision du président de la République, a été peaufiné au fil des mois afin d'éviter que les situations connues antérieurement ne se reproduisent, au grand dam des citoyens pris en otage par la cupidité de certains commerçants.

Pour rappel, lors du dernier Conseil des ministres tenu à quelques jours de l'avènement du mois de Ramadhan, le président de la République avait ordonné à l'exécutif «de réunir toutes les conditions à même de permettre aux citoyens de passer le mois de Ramadhan dans la sérénité et la quiétude, compte tenu de la sacralité de ce mois d'entraide et de solidarité». Il avait également enjoint de «renforcer l'action gouvernementale» durant ce mois béni «afin qu'elle soit positive et efficace face à toutes les préoccupations» des familles algériennes soucieuses de jeûner sans avoir à se saigner.

Dès lors que le bien-être du citoyen, au cœur des préoccupations du président Tebboune, a été érigé en priorité, le gouvernement n'a ménagé aucun effort pour être au rendez-vous, en mobilisant tous les moyens nécessaires. La mobilisation des secteurs du Commerce et de l'Agriculture a été maximale afin d'anticiper toute perturbation d'approvisionnement du marché.

Du reste, à l'occasion du même Conseil des ministres, le président

L'AVÈNEMENT DU MOIS DE RAMADHAN n'a pas donné lieu à la flambée des prix à laquelle les Algériens étaient habitués.



de la République n'avait pas manqué de saluer «la disponibilité des différents produits, y compris agricoles et d'origine animale», soulignant que «cette abondance doit impérativement se répercuter de manière positive sur les prix durant ce mois sacré».

En l'espèce, le gouvernement s'est mis en mode mobilisation pour exécuter les instructions du président Tebboune, faisant appel à toutes les énergies. Les nombreuses

réunions de suivi organisées tant au Premier ministre et par les différents départements ministériels concernés par l'opération Ramadhan, ainsi que les sorties sur le terrain des ministres afin de s'assurer que les directives du président de la République étaient suivies d'effet, témoignent de la volonté de l'État d'être pleinement présent.

Pour rappel, le gouvernement a mis en place des mesures proactives pour garantir la stabilité des prix et

l'approvisionnement, notamment à travers un comité multisectoriel, l'ouverture de 560 marchés de proximité dans 69 wilayas et le renforcement des contrôles contre la spéculation. L'objectif est de sécuriser les produits de large consommation (viandes, fruits, légumes) et, in fine, de soutenir le pouvoir d'achat.

Cette large mobilisation a ainsi permis que le début du mois sacré se déroule dans la quiétude et la sérénité, conformément aux instructions

données par le premier responsable du pays. Les actions annoncées visant à préserver le pouvoir d'achat du citoyen se sont avérées efficaces, contrant ainsi toute velléité spéculative de la part de commerçants qui avaient pour habitude de mettre à profit ce mois pour se sucrer.

Au marché de gros de Hattatba, nos reporters, qui ont pu échanger avec des intermédiaires, ont constaté cette prise de conscience à laquelle ont appelé les pouvoirs publics, lesquels n'ont cessé de sensibiliser producteurs et intermédiaires à la nécessité d'éviter la flambée des prix qui, par le passé, mettait à mal le pouvoir d'achat des Algériens. «Le Ramadhan de cette année ne connaîtra aucune perturbation dans l'approvisionnement du marché et les prix demeureront stables», a assuré un grossiste en fruits et légumes. Les produits sont largement disponibles, dira un intermédiaire, ajoutant qu'une fois passés les premiers jours, une baisse de la mercuriale est même attendue.

Cette stabilité, expliquera un autre intermédiaire, est due à la forte disponibilité des produits, conséquence d'une production abondante, même s'il reconnaît une légère hausse du prix de la courgette, ingrédient très prisé pour la préparation de la chorba. Mais, selon lui, le comportement du consommateur y est aussi pour quelque chose. «Alors qu'il a besoin d'un seul kilogramme, il en achète trois», regrette ce grossiste, pour qui l'indicateur principal de la stabilité des prix demeure le citron, dont le prix n'a enregistré aucune augmentation malgré une forte demande sur ce produit durant le Ramadhan. Il faut également rappeler que dans le cadre de la sécurisation du marché, les congés hebdomadaires des marchés de gros et de détail seront annulés pour assurer la continuité de l'approvisionnement.

■ Farah Chibane

TIZI OUZOU Solidarité agissante

La solidarité dans la wilaya de Tizi Ouzou n'est pas un vain mot. Une solidarité agissante qui s'exprime à travers l'ouverture des restaurants de la rahma ainsi que les aides aux familles nécessiteuses. Ainsi, 63 restaurants ont été ouverts à travers 35 communes considérées comme grands centres urbains grâce à des bienfaiteurs, des associations ainsi que du Croissant-Rouge algérien et les scouts musulmans algériens. «Ce nombre n'est que provisoire puisque des demandes continuent à affluer de la part de bienfaiteurs», a souligné le directeur de l'Action sociale et de la solidarité (DASS), Achour Mhenna, rappelant au passage que l'ouverture d'un restaurant est subordonnée au quitus de la commission mise en place à cet effet. Toujours dans le domaine de la solidarité et sur instructions du wali, 30.349 familles ont perçu une semaine avant le début du jeûne l'aide de 10.000 DA allouée à chaque mois due Ramadhan aux nécessiteux. Pour cette opération, Mhenna nous a révélé qu'une enveloppe de plus de 33 milliards de centimes a été allouée. Toujours dans le cadre de soutien et d'aide, le même responsable nous apprendra que 25 familles productrices de biens ont été intégrées dans le programme des marchés de proximité à l'effet d'écouler leurs produits fabriqués à domicile. Enfin, 3.200 colis alimentaires seront distribués aux nécessiteux.

■ Rachid Hammoutène

DIRECTIONS DU COMMERCE

Garantir la disponibilité des produits et préserver le pouvoir d'achat

Les directions du commerce de l'ensemble des wilayas ont engagé des mesures à l'occasion du mois de Ramadhan pour assurer la disponibilité des produits de large consommation et préserver ainsi le pouvoir d'achat des citoyens. Ainsi les marchés de proximité ont été renforcés alors que les points de vente du producteur aux consommateurs sont ouverts dans pratiquement toutes les communes.

A Sidi Bel-Abbès la directrice du secteur, Hadjira Mahmoudi, a signalé l'extension du réseau des points de vente des produits des offices et des entreprises publiques à travers les différentes communes de la wilaya. Le groupe Agrodif contribue avec 16 points de vente répartis sur 12 communes, dont cinq au chef-lieu de wilaya et un point de vente dans chacune des 11 autres communes. De son côté, l'Entreprise publique économique Tessala a mis en place 14 points de vente répartis sur six communes, dont neuf au chef-lieu de wilaya et un point dans chacune des cinq autres communes.

Pour sa part, le groupe Volailles de l'Ouest dispose de cinq points de vente répartis sur trois communes, dont trois au chef-lieu de wilaya et deux dans deux autres communes, consolidant ainsi l'offre en viandes blanches et produits avicoles. Par ailleurs, 18 marchés

de proximité ont été ouverts à travers 15 dairas, dont trois au chef-lieu de wilaya afin de permettre aux citoyens d'acheter directement chez le producteur à des prix compétitifs.

Même topo dans la wilaya de Jijel où es caravanes commerciales sillonneront les communes montagneuses pour proposer les produits alimentaires de large consommation à des prix abordables. En outre, les marchés hebdomadaires de cinq communes ont été exceptionnellement ouverts pour assurer un approvisionnement régulier en produits alimentaires. A cela s'ajoute l'ouverture des marchés et espaces commerciaux de proximité dans 12 communes. Ces espaces proposent légumes, fruits, viandes et denrées de large consommation à des prix étudiés.

BAISSE CONSIDÉRABLE DES PRIX

A Blida, pas moins de 19 marchés de proximité ont été ouverts et dont les prix des produits de base sont moins chers que chez les détaillants. Les prix de plusieurs produits de première nécessité, notamment l'huile de table, la semoule, la tomate en conserve et le sucre, sont jugés abordables. Par ailleurs, la viande rouge importée est disponible dans ces espaces commerciaux, à des prix à la portée de toutes les bourses. Pour les fruits et légumes, après une hausse à la veille du mois

de Ramadhan, ils ont enregistré une baisse notable dès le deuxième jour. Selon les premières estimations, le recul varie entre 20 et 30% pour plusieurs produits de large consommation. A en croire certains commerçants, cette baisse s'explique par l'arrivée massive de marchandises sur les marchés de gros. «Même si c'est le week-end, les producteurs ont approvisionné les marchés afin de casser les prix affichés avant le Ramadhan», a confié un détaillant de retour du marché de gros de Bougara, soulignant que les prix ont sensiblement chuté. Au marché des fruits et légumes de Blida, la tendance baissière est visible sur la majorité des étals. La courgette, par exemple, est passée de 250 à 170 DA le kilogramme, et les professionnels estiment que la baisse pourrait se poursuivre dans les prochains jours. Le poivron qui s'affichait à 250 DA le kilogramme, est désormais proposé à 180 DA. Les carottes et les navets ont, eux aussi, enregistré une diminution, leurs prix tombant à moins de 100 DA le kilogramme.

Cette stabilisation des prix intervient dans un contexte marqué par une forte demande en début de Ramadan, laissant entrevoir un rééquilibrage du marché dans les jours à venir.

■ M. Benkeddada/R. N.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EURL Kerboua : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 10700 exemplaires

GIPLAIT MET EN SERVICE LA PLUS GRANDE LAITERIE D'ALGÉRIE

Renforcement de la production nationale avec 1,2 million de litres/j

LE GROUPE PUBLIC LAIT (GIPLAIT) renforce sa production avec la mise en exploitation de sa nouvelle laiterie de Rouiba d'une capacité globale de 1,2 million de litres par jour, la plus grande en Algérie.

Acette occasion, une ligne de production de lait traité à ultra-haute température (UHT) a été mise en service, avec une capacité de 200.000 litres/jour, portant la capacité globale de cette laiterie, la plus grande du genre en Algérie, s'étendant sur une superficie de plus de quatre hectares dans la zone industrielle de Rouiba, à plus de 1,2 million de litres/jour, dont un million de litres de lait pasteurisé subventionné destiné à la vente à prix réglementé. L'inauguration officielle de cette nouvelle acquisition a été faite, jeudi dernier, par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Amel Abdellatif. Étaient également présents, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, et le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Ahmed Belayat.

Les deux ministres ont souligné l'importance que revêt cette nouvelle unité de production qui viendra renforcer l'approvisionnement en lait pasteurisé conditionné (LPC) dans le Grand Alger et les wilayas limitrophes. « Cette laiterie est la plus importante du pays. Elle viendra répondre aux besoins des consommateurs de cette région qui a une densité de population très élevée. Elle a une capacité de production de 1 million de litres par jour de lait pasteurisé subventionné en plus d'une capacité de 200.000 litres par jour en UHT », a déclaré le ministre de l'Agriculture. Il a souligné que cette nouvelle acquisition est « le fruit d'un travail extrêmement important permettant sa réalisation dans des délais court ne dépassant pas les 14



Ph : Fouad S.

mois et je félicite tous les travailleurs pour leurs efforts et à leur tête la PDG de Giplait ».

L'ALGÉRIE PARMIS LES PLUS GRANDS CONSOMMATEURS DE LAIT AU MONDE

El Mahdi Oualid a relevé que le lancement de cette nouvelle unité de production intervient le premier jour du mois sacré, soulignant que la demande sur ce produit de base est plus ressentie durant cette période. Dans ce sillage, il a fait savoir que la consommation de lait en Algérie est très importante comparativement à la moyenne mondiale, précisant que le ratio national est de 145 l/an, alors que la moyenne mondiale fixée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est de l'ordre 90 l/an. « Nous sommes parmi les pays qui consomment le plus de lait au monde », a-t-il souligné, précisant que cela peut s'expliquer par le fait que ce produit est ancré dans nos habitudes alimentaires mais aussi du fait qu'il soit subventionné à 25 DA. « Notre département accorde un fort intérêt à la filière

lait », a-t-il ajouté, soulignant que tout l'effort va dans le sens du renforcement des capacités de production avec l'encouragement de la filière de l'élevage de vaches à travers les différents mécanismes de soutiens. Le ministre a, ainsi, salué les investissements lancés dans le domaine de la production laitière, citant l'exemple du projet algéro-qatari « Baladna ». Il a affirmé qu'au cours des prochains mois, une orientation sera prise vers le développement d'activités à forte valeur ajoutée, à l'image de la production de lait infantile en partenariat avec des opérateurs étrangers, ainsi que l'exportation de produits laitiers et leurs dérivés.

Pour sa part, Amel Abdellatif a estimé que « cette laiterie constitue un acquis national en matière d'approvisionnement du marché en quantités importantes de lait. A l'occasion, elle a salué l'effort fourni pour le lancement de la production de lait UHT. « C'est un acquis pour les Algériens. Le lait UHT permet une longue conservation », a-t-elle indiqué, précisant que

ce produit est proposé sur le marché à des prix préférentiels pour le mois de Ramadhan.

LAIT INFANTILE, CHAMBRES FROIDES ET NOUVEAUX PRODUITS EN PERSPECTIVE

Dans sa présentation du projet, la présidente-directrice générale du groupe Giplait, Samah Lahlouh, a expliqué que la phase expérimentale de la laiterie de Rouiba a été lancée le 15 février 2025. S'étalant sur une superficie totale de 4 hectares, dont 1,8 ha bâti, cette entité est, informe la PDG, « la plus grande, non pas seulement en Algérie mais au niveau de l'Afrique du Nord ». Elle informe par ailleurs que cette superficie permet une extension future et une optimisation des flux logistiques.

Elle a souligné que l'usine est équipée d'installations offrant les plus hauts niveaux d'efficacité et de qualité. Comme elle dispose de grands espaces de stockage ainsi que d'espaces dédiés à d'éventuelles extensions.

M^{me} Abdellatif a annoncé que parmi les projets en phase d'étude, figurent la réalisation d'une unité de production de lait infantile et des chambres froides. Le groupe Giplait, qui détient une part de marché de 52%, ambitionne également, selon sa PDG, de développer de nouveaux produits, tels que le dessert lacté à base de caroube 100% algérien, qui est déjà sur le marché, en remplacement du cacao ainsi que la poudre de lait instantanée. Il est aussi question d'intégrer de nouvelles activités comme la production et la commercialisation de l'eau minérale et l'eau de source. En outre, le groupe Giplait compte étendre son réseau de distribution, moderniser son image de marque, diversifier sa gamme et mettre en place une plateforme numérique pour une meilleure gestion. « Tous ces axes sont conçus pour consolider le leadership du groupe sur le marché et assurer une croissance durable », a-t-elle indiqué. La PDG a évoqué, par ailleurs, l'opération de collecte de lait de vache destiné à la production de lait en sachet partiellement écrémé, commercialisé au prix réglementé, soulignant que celle-ci a enregistré une hausse de 52% depuis son lancement en 2024, dans le cadre de l'encouragement et du soutien à la collecte du lait frais.

■ Wassila Ould Hamouda

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL

M^{me} Abdellatif préside une réunion de coordination



La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, jeudi, une réunion de coordination avec les membres du dispositif de veille chargé du suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation, indique un communiqué du ministère. Cette réunion « s'inscrit dans le cadre du suivi de l'approvisionnement afin de garantir la disponibilité continue des différents produits de base ainsi que leur stabilité sur les marchés nationaux », a précisé la même source. Pour rappel, le gouvernement avait tenu, récemment, une réunion interministériel-

le stratégique visant à préparer l'approvisionnement du marché national pour le mois de Ramadhan. Cette réunion avait permis d'examiner les mesures spécifiques à déployer pour garantir la disponibilité des produits alimentaires de large consommation, notamment les denrées de base, les viandes, les fruits et légumes. Dans ce sillage, une commission interministérielle permanente a été mise en place pour suivre en temps réel l'état des approvisionnements et la stabilité des prix sur l'ensemble du territoire. Placée sous la coordination du gouvernement, cette commission regroupe plusieurs ministères, notamment ceux du

Commerce et de la Promotion des Exportations, de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère de l'Industrie, ainsi que d'autres organismes publics impliqués dans la régulation du marché. La commission a pour mission de suivre en temps réel la disponibilité des produits de large consommation, tels que la semoule, la farine, l'huile, le sucre, les viandes, les légumes et le lait. Elle veille également à anticiper toute rupture d'approvisionnement, à prévenir les hausses injustifiées des prix et à coordonner les interventions rapides en cas de tension sur certains produits.

■ R. N.

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Agrodiv renforce ses points de vente et sa production

Le groupe public des industries agroalimentaires Agrodiv a mis en place un programme spécial pour le Ramadhan qui prévoit le renforcement de ses points de vente à travers tout le territoire national et la participation aux marchés de proximité ouverts à l'occasion du mois sacré, parallèlement à l'augmentation du rythme de production et au renforcement des stocks, a indiqué le directeur général par intérim du groupe, Salim Djenaihi.

Agrodiv est une entreprise publique placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie, opérant principalement dans la production et la commercialisation de produits alimentaires (céréales, pâtes, café, légumineuses, conserves et jus). Djenaihi

a précisé que le groupe a mobilisé un total de 425 points de vente fixes, à travers 59 wilayas, dont 15 du Grand Sud, en sus de sa participation à 122 marchés de proximité à travers le pays pour contribuer à la disponibilité des produits et à la stabilité des prix. Ce programme prévoit aussi l'augmentation du rythme de production au sein des filiales du groupe, le renforcement des stocks stratégiques et l'intensification de la distribution, en coordination avec différents opérateurs, afin d'assurer de manière rapide et continue les besoins du marché.

Ces mesures visent à répondre à la forte hausse de la demande enregistrée durant le mois sacré, notamment pour les céréales, les huiles et les produits alimentaires transformés,

a-t-il expliqué. Il explique que l'accent est mis sur la coordination permanente et efficace avec les différents départements ministériels - Industrie, Agriculture, Développement rural et Pêche, Commerce intérieur et Régulation du marché national, et le Commerce extérieur et la Promotion des exportations et avec les entreprises publiques et privées, a souligné le responsable.

Agrodiv compte sept filiales céréalières gérant 36 complexes (minoteries) et deux grandes exploitations agricoles, en sus d'une filiale logistique et distribution, qui supervise trois unités de torréfaction et de conditionnement et trois autres de commercialisation et de stockage.

■ R. N.



Ph : Fouad S.

NASRI À PROPOS DE LA LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE «L'Algérie ne monnaye ni sa mémoire ni sa souveraineté»

LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT ONT ACTIVÉ, JEUDI DERNIER, le mécanisme des commissions paritaires pour résoudre les divergences sur deux textes majeurs, en l'occurrence la loi visant à criminaliser la colonisation française en Algérie et le code de la route.

Les rencontres simultanées tenues respectivement au Conseil de la nation et à l'Assemblée populaire nationale (APN) visent à trouver un consensus autour de certaines dispositions ayant fait l'objet de réserves de la part des membres du Conseil de la nation. C'est sous l'égide du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, que s'est tenue la première réunion de la commission paritaire chargée du texte relatif à la criminalisation de la colonisation française. Convoquée en application de l'article 145 alinéa 5 de la Constitution, cette séance fait suite à la demande du Premier ministre visant à trouver une formule de compromis sur les dispositions ayant suscité un désaccord entre les deux Chambres. Dans une allocution de circonstance, Nasri a affirmé que l'entame des missions de la commission représente «une étape charnière dans le parcours de traitement de ce texte à dimension historique et souveraine». Il a insisté sur la nécessité de l'élever au rang d'une législation de référence rigoureuse, s'appuyant sur des bases juridiques solides et reflétant les constantes de l'État. Nasri a renouvelé le rappel de la position de principe et constante de l'État, exprimée par le président de la République, à plusieurs reprises, notamment concernant la question des réparations. Il a rappelé que l'Algérie, qui a payé le

prix fort pour sa liberté et son indépendance, ne monnaye ni sa mémoire ni sa souveraineté contre une contrepartie matérielle, mais s'entend à la reconnaissance. Il a appelé, par la même occasion, à l'élaboration d'une loi de référence, dépassant le cadre national pour constituer un modèle législatif pionnier au niveau africain, et consacrant une approche juridique claire dans le traitement des crimes du colonialisme.

Suite à cela, l'invitation à la tenue de cette réunion a été lancée par le doyen de la commission, Saâd Baghidja, député, conformément aux dispositions de l'article 91 alinéa 1 de la loi organique n°16-12 fixant l'organisation de l'APN et du Conseil de la nation, leur fonctionnement ainsi que les relations fonctionnelles entre eux et le gouvernement, modifiée et complétée, et en présence du représentant du gouvernement.

Les travaux de la réunion se sont poursuivis par l'élection du bureau de la commission à l'unanimité des présents, selon les procédures légales et réglementaires en vigueur, prévues aux trois alinéas de l'article 91 de la loi organique n° 16-12, modifiée et complétée.

Le président de la commission paritaire, Nour El Hadj, a signalé que le démarrage des travaux de la commission constitue une concrétisation effective des mécanismes constitutionnels visant à renforcer le consen-



sus et garantir la qualité et la cohérence de la législation. Il a souligné que la mission qui lui est confiée n'est pas une procédure formelle, mais une responsabilité institutionnelle nécessitant l'élaboration d'une formule de consensus reflétant la volonté des deux chambres et préservant l'harmonie consacrée par la

Constitution. Il est à noter que l'activation de ce mécanisme intervient suite au refus du Conseil de la nation de ratifier 13 articles du projet de loi relatif à la criminalisation de la colonisation française de l'Algérie, lors de sa séance publique tenue le 22 janvier dernier.

■ Karima Alloun

COMMISSION PARITAIRE SUR LE CODE DE LA ROUTE

Trouver des compromis sur 11 articles

Le président de l'APN, Brahim Boughali, a assisté, jeudi dernier, à une partie de l'installation de la commission paritaire des deux chambres du Parlement, chargée de proposer une formule de consensus concernant les dispositions objet de divergences entre les deux Chambres dans le texte de loi voté portant code de la route. Dans son intervention, il a exhorté les membres de la commission à travailler avec efficacité et responsabilité, afin d'atteindre les objectifs de la commission et d'aboutir à des résultats reflétant le niveau de travail institutionnel requis, tout en garantissant le consensus entre les deux chambres du Parlement dans le traitement des dispositions objet de divergences dans la loi sur la circulation routière. Dans le même contexte, Boughali a précisé que le mécanisme des commissions paritaires revêt une importance particulière en tant qu'outil institutionnel pour traiter les remarques et les divergences législatives entre les deux Chambres. La commission a tenu sa première réunion au siège de l'APN, sur invitation de son doyen, Nasreddine Baba Adoun, membre du Conseil de la nation, et ce, en application des dispositions de l'article 91 alinéa 1 de la loi organique n° 16-12 fixant l'organisation de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, leur fonctionnement ainsi que les relations fonctionnelles entre eux et le gouvernement, modifiée et complétée. Conformément aux procédures prévues à l'article 91 de la loi organique susmentionnée, les pré-



sents ont élu à l'unanimité le bureau de la commission, lequel sera composé de Kada Najadi (APN), président, Yahia Charef (Conseil de la nation), vice-président, Noureddine Bounefla (Conseil de la nation), rapporteur, Miloud Tesouh (APN), rapporteur. Kada Najadi, président de la commission paritaire, a rappelé que cette mission consiste à proposer une nouvelle formule de consensus concernant les dispositions objet de divergences dans le texte relatif au code de la route. Il a insisté sur le fait que le travail de la commission vise à renforcer le consensus

et à garantir la qualité et la cohérence de la législation, ce qui sert l'intérêt suprême de l'État et renforce la confiance du citoyen dans les institutions constitutionnelles.

À cette occasion, le président de la commission a salué l'esprit de responsabilité et de coopération entre les représentants des deux Chambres, félicitant les membres du bureau de la commission élus. Il a appelé à faire preuve d'un esprit de complémentarité et d'un engagement strict envers les procédures de référence, confirmant que le succès de la commission se mesure à sa capacité à élaborer une formule globale réalisant l'harmonie entre les visions des deux Chambres, dans le cadre d'un Parlement à deux chambres et une seule voix, tout en préservant l'équilibre institutionnel consacré par la Constitution.

Il convient de signaler que les articles objet de divergences sont au nombre de 11, à savoir les articles 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170. La commission paritaire s'attellera, à partir de la prochaine réunion prévue lundi prochain, à l'étude des dispositions objet de divergences entre les deux assemblées issues du texte de loi susmentionné, et à la proposition d'un nouveau texte en la matière, selon les procédures en usage prévues par la Constitution, la loi organique n° 16-12 modifiée et complétée, et les règlements intérieurs des deux chambres du Parlement.

■ K. A.

JUBILÉ D'OR DE L'UNION PARLEMENTAIRE AFRICAINE

Un cadre continental fédérateur

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'Union parlementaire africaine, fondée le 13 février 1976, le Conseil de la nation tient à saluer cette étape historique qui consacre une volonté africaine commune, portée par les pères fondateurs de cette prestigieuse institution parlementaire. Créée pour resserrer les rangs et unir les efforts en vue de concrétiser les aspirations des peuples africains, l'Union parlementaire africaine s'est assigné pour mission de promouvoir la sécurité, la paix et le développement à travers le continent, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. Elle constitue la première initiative ayant rassemblé les parlementaires africains sous la bannière de l'unité et de la solidarité, afin de forger une orientation africaine commune, restituer au continent ses droits spoliés, mettre fin à ses tragédies, résoudre ses conflits et relever ses défis, tout en consolidant ses économies et en valorisant son identité authentique, sa culture

plurielle et son patrimoine civilisationnel singulier. Au fil d'un demi-siècle d'existence, l'Union parlementaire africaine s'est affirmée comme un cadre continental fédérateur, marqué par des réalisations notables. Les liens d'amitié, de concertation et de dialogue entre les Parlements nationaux africains se sont renforcés dans l'esprit des idéaux de l'Union africaine. À travers les mécanismes de la diplomatie parlementaire, ces Parlements ont contribué à l'élaboration de solutions concrètes aux problématiques majeures du continent, tout en œuvrant à corriger les déséquilibres d'un ordre international encore marqué par des injustices historiques. Le Conseil de la nation, par sa participation régulière aux conférences annuelles de l'Union parlementaire africaine et sa présence au sein de son Comité exécutif, réaffirme son engagement constant en faveur des objectifs de cette organisation, dans la fidélité aux principes fondateurs qui la sous-tendent. Cet engagement s'inscrit dans

la ligne constante de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur du renforcement de l'intégration africaine, de la promotion de l'action collective unifiée et de la consolidation du rôle de l'Afrique dans l'édification de la paix et de la sécurité internationales, notamment à travers la réforme du système onusien. À l'occasion de ce jubilé d'or, le Conseil de la nation adresse ses sincères félicitations au Président, aux membres et au secrétariat général de l'Union parlementaire africaine, et appelle à redoubler d'efforts pour concrétiser les objectifs tracés par ses fondateurs. Il exhorte à approfondir davantage la coopération entre les représentants des peuples africains dans le cadre d'une vision parlementaire commune des défis et des solutions, tout en soulignant l'importance de préserver la spécificité africaine dans la dynamique de renaissance du continent.

■ F. C.

DÉCÈS DU MOUDJAHID ET ANCIEN MINISTRE ABDELOUAHAB BEKLI

Boughali présente ses condoléances

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a exprimé sa profonde affliction suite au décès du moudjahid, ancien ministre du Tourisme et député à l'APN, Abdelouahab Bekli, dans un message publié sur son compte officiel sur la plateforme X. Dans son message, M. Boughali a rendu hommage au parcours du défunt, saluant un homme appartenant à la génération de la Glorieuse Révolution de libération, qui a porté les idéaux de Novembre et contribué, après l'indépendance, à l'édification des institutions de l'État national. Il a également souligné les responsabilités assumées par le défunt au sein de l'administration, notamment à la tête du secteur du tourisme, ainsi que son engagement en tant que député, où il a œuvré dans le cadre des missions législatives et de contrôle au service de l'intérêt général. Le président de l'APN a, par ailleurs, mis en avant l'intérêt du défunt pour la préservation de la mémoire nationale à travers ses écrits et témoignages sur des étapes marquantes de l'histoire de l'Algérie. En cette douloureuse circonstance, M. Boughali a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, à la famille révolutionnaire ainsi qu'à ses proches, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

ALGÉRIE-NIGER

La coopération entre dans sa phase opérationnelle

LE PREMIER MINISTRE, Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi dernier, une réunion interministérielle consacrée à l'examen de l'état et des perspectives des relations algéro-nigériennes.

La réunion vient en application des orientations du président Tebboune, relatives au suivi de la mise en œuvre des résultats de la visite effectuée en Algérie les 15 et 16 février 2026 par le président nigérien, Abdourahmane Tiani. Objectif : passer des engagements aux réalisations. Sans délai. Et pour cause, la visite du chef de l'État nigérien a marqué un renouveau, voire un tournant dans les relations entre les deux pays. Ont assisté à cette réunion «le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, le ministre des Finances, le ministre de la Santé, le ministre de l'Industrie, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre de la Poste et des Télécommunications, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale et le Directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Autour de la table, les secteurs stratégiques ont été examinés : énergie, infrastructures, industrie, santé, commerce, formation. Des dossiers structurants. D'autres domaines viendront renforcer cette dynamique : recherche géologique et minière, appui aux microentreprises, promo-

tion des start-up, développement postal et télécoms, numérisation, culture, jeunesse, sport et formation professionnelle. Ces axes dessinent une coopération diversifiée et moderne tournée vers l'innovation, la création de valeur et l'investissement. Parmi les mesures concrètes annoncées, la création de marchés frontaliers organisés figure en bonne place. Des projets conjoints dans l'agriculture, la santé et les services sont également à l'étude. Une réflexion commune sera lancée pour envisager la mise en place d'une zone de coopération frontalière intégrée. L'enjeu est clair : stimuler le développement local et structurer durablement les échanges. Le corridor commercial constitue un autre chantier prioritaire. Il doit renforcer les flux entre les deux pays et fluidifier la circulation des marchandises. Ainsi la coopération entre dans sa phase opérationnelle.

Dans l'énergie, les choses avancent déjà. Une visioconférence a réuni les responsables de Sonelgaz et la société nigérienne d'électricité Nigelec. L'accord bilatéral liant les deux entreprises sera réactivé. Un groupe d'experts de Sonelgaz se rendra prochainement à Niamey pour évaluer le site retenu en vue de la construction d'une centrale électrique. Ce projet vise à renforcer la sécurité énergétique du Niger. Il traduit concrètement les orientations arrêtées au plus haut niveau. Le partenariat prévoit aussi l'accueil en Algérie d'une équipe technique de Nigelec. Elle bénéficiera d'une formation spécialisée au sein de l'École des métiers de l'ingénierie de l'électricité et du gaz, relevant de Sonelgaz-Services, à Adrar. Le transfert de compétences devient un



pilier de cette coopération.

CONTRIBUER À LA STABILITÉ DU SAHEL

La dynamique enclenchée ne s'arrêtera pas là. La Grande commission mixte algéro-nigérienne devrait se réunir après le mois de Ramadhan afin d'entériner les décisions et d'en assurer le suivi. Parmi les projets structurants, figure le gazoduc transsaharien. Sa réalisation à travers le territoire nigérien sera lancée après le mois sacré. Sonatrach prendra en charge l'installation du pipeline au Niger. Une nouvelle étape dans un projet à dimension stratégique. D'autres initiatives prennent forme. Une cli-

nique d'hémodialyse verra prochainement le jour à Niamey. Une maison de la presse est également prévue. Des actions concrètes. Des réalisations visibles. Il ne s'agit plus d'aligner des intentions. Il faut organiser la mise en œuvre, coordonner les départements concernés, établir un calendrier précis et surtout instaurer un suivi désormais devenu une règle enracinée.

L'Algérie affirme son soutien à l'État du Niger. L'engagement est assumé. Les mécanismes sont activés : coordination interministérielle, responsabilisation des acteurs, contrôle régulier de l'avancement des projets. Entre Alger et Niamey,

une nouvelle étape s'ouvre. La coopération algéro-nigérienne est désormais à l'heure des actes. Les deux chefs d'État ont affiché une volonté commune : transformer les complémentarités naturelles entre leurs pays en projets concrets, créateurs de richesse et de stabilité. Au-delà du cadre bilatéral, cette dynamique s'inscrit dans une vision plus large.

Le renforcement des liens entre l'Algérie et le Niger contribue à la stabilité du Sahel. Il consolide un axe stratégique pour la sécurité, le développement et l'intégration économique régionale.

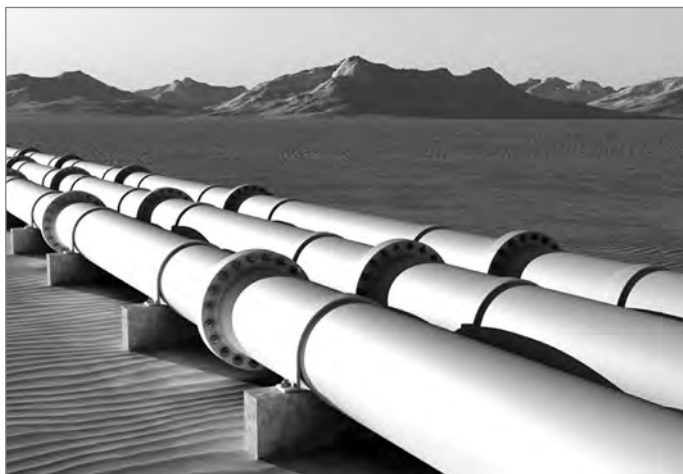
■ A. Hamiche

AU-DELÀ DE LA RELANCE DE L'AXE ALGER-NIAMEY Pari sur des relations modèles

Après les orientations et le balisage des deux Présidents, qui ont fixé le cap et les priorités, la machine de l'exécution se met en branle pour un nouvel élan de la coopération algéro-nigérienne. Mais au-delà de cet objectif, le président Tebboune n'a pas manqué l'ambition de faire du partenariat entre Alger et Niamey un modèle.

Sur fond de fraternité et afin de relever les défis communs, les deux pays misent, plus que jamais, sur un partenariat qui servira d'exemple pour l'ensemble du continent africain, appelé à mutualiser les atouts de chaque pays et les insérer dans des logiques d'intégration régionale. Et c'est au nom de son attachement au panafricanisme que l'Algérie ne cesse de multiplier des actions et des gestes de nature à permettre à l'Afrique d'amorcer son déclin pour des économies nationales solides.

Le renforcement de la coopération algéro-nigérienne est d'autant plus important qu'il incitera l'ensemble des Africains à sceller des accords et enclencher des projets structurants à fortes retombées économiques. Et c'est dans ce sens que la tenue de la réunion de la Haute Commission mixte algéro-nigérienne à



Niamey avant la fin du premier semestre 2026 est en soi une bonne nouvelle vu qu'elle peut constituer un accélérateur sur la voie de la réalisation des relations exemplaires entre les deux pays voisins. Mieux, le président Tebboune et son homologue du Niger sont convenus d'accélérer la finalisation et l'adoption des accords en cours d'examen, régissant la coopération entre les deux pays dans divers domaines.

Il s'agit, notamment, de la recherche géologique et minière, la microentreprise et l'entrepreneuriat, les start-up, la poste et les

télécommunications, la numérisation, la culture, la jeunesse et le sport, en sus de la formation sous toutes ses formes. Comme ils se sont entendus pour développer la coopération énergétique dans le secteur des hydrocarbures et des énergies renouvelables, avec une attention particulière pour l'électrification des zones rurales frontalières.

Dans ce sens, la semaine qui s'écoule a été marquée également par la réactivation du partenariat algéro-nigérien dans le domaine de l'électricité. Et signe d'une volonté commune de militer pour

des projets à dimension africaine, les deux Présidents sont convenus à Alger d'accélérer le parachèvement du projet de la route transsaharienne et d'autres projets structurants reliant les deux pays, en particulier le projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique et le projet de gazoduc transsaharien.

L'engagement de l'Algérie à servir le développement de l'Afrique et défendre ses causes se trouve ainsi être une réalité que nul ne peut nier. Les dirigeants, les hommes d'affaires et autres managers d'entreprises exerçant en Afrique ont eu plusieurs occasions et rendez-vous abrités par l'Algérie pour vérifier cette réalité. Qu'il s'agisse d'événement de diplomatie ou de sommet à caractère économique ou même de rencontres sportives, l'Algérie ne s'est jamais écartée des principes des pères fondateurs du panafricanisme. Comme elle ne tourne jamais le dos aux préoccupations des pays africains, ce qu'attestent les gestes de solidarité qu'elle multiplie. Cette démarche panafricaine de l'Algérie se distingue aussi par le fait qu'elle n'est jamais motivée par des calculs étroits ou par des désirs d'influence régionale.

■ Amirouche Yazid

REZIG REÇOIT L'AMBASSADEUR SAOUDIEN Renforcer les échanges économiques

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nasser Al Bussairy, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération dans les différents domaines du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est tenue dans la soirée de mercredi dernier au siège du ministère, a permis d'examiner les moyens de promouvoir les relations commerciales et économiques bilatérales, et d'augmenter les échanges à un niveau reflétant les grandes potentialités dont disposent les deux pays, notamment à la lumière de la nouvelle dynamique que connaît le commerce extérieur algérien et de l'intérêt croissant pour l'élargissement des partenariats avec les marchés arabes et régionaux», ajoute la même source. Les deux parties ont également abordé l'importance de dynamiser les échanges commerciaux, d'encourager les opérateurs économiques des deux pays à établir des partenariats «efficaces» et de renforcer les opportunités de coopération dans divers secteurs à valeur ajoutée, outre l'organisation d'une exposition des produits algériens en Arabie saoudite pour promouvoir le produit national.

16^e CONCOURS DE MÉMORISATION DU CORAN DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Près de 12.000 participants

LA 16^e ÉDITION DU CONCOURS NATIONAL de mémorisation et de récitation du Saint Coran dans les établissements pénitentiaires a été lancée jeudi, par visioconférence depuis le siège du ministère de la Justice.

L'événement, organisé conjointement par les ministères de la Justice et des Affaires religieuses et des Wakfs, enregistre la participation de 11.920 détenus, dont 372 femmes et 116 mineurs. Le coup d'envoi a été donné par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, au côté du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi. S'exprimant à l'occasion, Lotfi Boudjemaa a fait savoir que les participants appartiennent «à toutes les catégories de détenus inscrits aux classes de mémorisation du Coran». Outre la dimension culturelle, le ministre de la Justice a mis l'accent sur la portée réformatrice de l'initiative. Il a qualifié le secteur des Affaires religieuses de «partenaire efficace dans le processus de réforme des détenus, de leur réhabilitation et de l'accompagnement de leur réinsertion sociale».

Selon lui, la réintégration des détenus ne peut être envisagée sans une mobilisation collective. «La réinsertion des détenus dans la société ne peut être réalisée que grâce aux efforts déployés par le système pénitentiaire, avec la contribution des différents partenaires, qu'il s'agisse des institutions de

l'Etat ou des organisations de la société civile», a-t-il précisé. L'objectif principal, a-t-il ajouté, est «d'investir la période d'incarcération dans le développement des capacités des détenus, l'amélioration de leurs compétences personnelles, ainsi que le renforcement continu de leur niveau intellectuel et moral et de leur sens des responsabilités». Dans ce sillage, le ministre a également indiqué que l'aspect religieux occupe une place importante dans les activités et programmes de réinsertion. Il permet aux détenus «d'assimiler les valeurs spirituelles et les principes moraux issus des versets du Saint Coran et de la tolérante charia islamique», ce qui est, a-t-il estimé, «de nature à rectifier leur comportement».

Youcef Belmehdi a salué, pour sa part, les efforts consentis par le secteur de la Justice en matière de réinsertion et de correction des comportements après l'exécution des peines. Des efforts traduits notamment, à travers «divers programmes de formation et d'éducation à vocation réformatrice, outre l'enseignement coranique et les cours de prédication», a énoncé le ministre. Et de remercier : «la coopération entre les deux départements reflète la volonté commune de promouvoir les programmes de réforme et de renforcer



Ph. : Slimane S. A.

la dimension spirituelle et éducative au sein des établissements pénitentiaires».

La 15^e édition du concours, tenue en 2025, a enregistré, pour rappel, la participation de 9.693 détenus issus de diverses institutions pénitentiaires à travers le pays. La compétition s'était conclue par une céré-

monie finale organisée à l'occasion de la Nuit du Destin (Laylat al Qadr), avec la remise des prix aux lauréats et la reconnaissance des efforts des participants. Les pouvoirs publics veulent, à travers l'organisation du concours dans les établissements pénitentiaires, consolider une approche globale de réinser-

tion. L'encadrement spirituel est désormais combiné aux dispositifs éducatifs et formatifs. L'objectif est de préparer progressivement les détenus à leur retour dans la société. Ils réaffirment, ainsi, leur confiance dans la dimension spirituelle comme levier essentiel de réhabilitation.

■ Samira Azegag

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehdi procède à l'inauguration de mosquées à Alger

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a procédé, jeudi dernier à Alger, à l'inauguration de plusieurs mosquées et à la pose de la première pierre pour la construction d'autres. Youcef Belmehdi a inauguré les mosquées «Khaled Ibn El Walid» et «Cheikh El Bachir El Ibrahimy» à Ain Benian et la mosquée «Cheikh Abdelhamid Ben Badis» dans la commune de Rouiba. Dans la commune des Eucalyptus, la nouvelle mosquée porte le nom de l'éminent «Cheikh Abdelhamid Ben Badis».

Le ministre a inauguré ensuite une maison pour voyageurs et une école coranique relevant de la mos-



quée «Abi Dar El Ghifari» dans la commune de Béni Messous. Dans une déclaration à la presse, en marge

de la visite, M. Belmehdi a mis en avant le rôle des maisons pour voyageurs qui représentent «l'un des

leviers essentiels pour la relance des wakfs caritatifs, en incarnant les valeurs de solidarité et d'entraide que le secteur œuvre à ancrer, notamment durant le mois de Ramadhan».

Il a par ailleurs annoncé la réception prochaine de nouvelles mosquées avant le mois du jeûne pour permettre aux citoyens d'accomplir les rites religieux dans les meilleures conditions, en sus de soutenir l'enseignement coranique et d'élargir les espaces réservés à l'action caritative. Durant les deux derniers mois, «40 décisions pour l'ouverture de nouvelles mosquées à travers le pays ont été signées».

FOYER DE SIDI MOUSSA

M^{me} Mouloudji rend visite aux personnes âgées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a effectué, à la veille du premier jour du mois de Ramadhan, une visite d'inspection au foyer pour personnes âgées de Sidi Moussa, où elle s'est enquis du niveau de mise en œuvre du programme élaboré pour cette occasion, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère. Dans le cadre du suivi de terrain continu pour évaluer la situation des établissements de prise en charge sociale et en concrétisation de la volonté du secteur d'améliorer la qualité de la prise en charge et des services, la ministre s'est enquis du fonctionnement de l'établissement et M^{me} Mouloudji a visité les structures d'hébergement, les services médicaux et l'ensemble des espaces de l'établissement.

Elle a constaté le niveau de prise en charge sanitaire périodique, de l'accompagnement psychosocial et les dispositions prises pour la préparation et l'organisation des repas d'iftar individuels et collectifs. La ministre a écouté les explications fournies par les staffs administratif, éducatif et médical concernant les mécanismes de mise en œuvre du programme de Ramadhan. Au terme de sa visite, M^{me} Mouloudji a donné des instructions sur la nécessité de renforcer la dimension humaine dans l'ensemble des activités durant le mois de Ramadhan à travers la création d'une atmosphère familiale chaleureuse et l'intensification des programmes d'animation.

CONCOURS TAJ EL CORAN

Début de la 15^e édition

La 15^e édition du concours Taj El Coran a débuté, hier, au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal à Alger, avec la participation de 18 candidats issus de différentes wilayas du pays, a indiqué un communiqué de l'Etablissement public de télévision (EPTV). Cette édition du concours Taj El Coran, lancée par la Télévision algérienne et mise en œuvre par la chaîne TV Coran, enregistre la participation de récitateurs de pays arabes et musulmans, dont la Palestine, la Syrie, la Bosnie-Herzégovine, l'Éthiopie, la Mauritanie, le Tchad, la Tunisie, la Libye et la République arabe sahraouie démocratique. Ce programme vise, à travers la dimension internationale qui

lui est conférée, à élargir son audience et à accroître le nombre de téléspectateurs dans les pays arabes et musulmans, ainsi que dans d'autres régions du monde, tout en contribuant à «promouvoir l'image de l'Algérie et les valeurs de modération, de juste milieu, de tolérance et de fraternité sur lesquelles repose son référent religieux». Neuf candidates et neuf candidats sélectionnés au terme des éliminatoires, organisées à travers les différentes wilayas du pays, bénéficieront d'un accompagnement et d'une formation continue au sein de l'école du programme, inaugurée hier par le directeur général de la Télévision algérienne, Mohamed Baghali, a rappelé la même source.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'Algérie décroche la première place au concours de l'Équipe d'or

Les élèves Bensaad Abdellah et Bensaad Meriem, du lycée Abderrezak-Bouhara d'El Khroub (Constantine), ont décroché la première place au concours de l'Équipe d'or dans la catégorie des 13-18 ans, dans le cadre de la 5^e édition de la Semaine arabe de la programmation, organisée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alesco) a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Les élèves ont décroché la récompense ex aequo avec le Yémen dans la catégorie des 13-18 ans, dans cette compétition organisée sous le thème «L'intelligence artificielle et la programmation au service de la culture arabe», à l'initiative de l'Alesco avec l'Association tunisienne pour les initiatives éducatives, et avec la participation de 18 pays arabes.

«Cette distinction illustre le niveau élevé d'excellence atteint par nos élèves et reflète l'esprit de compétition, la discipline, la persévérance et l'ambition qui les animent pour hisser haut le drapeau national dans les fora arabes et internationaux», souligne le ministère. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a félicité les lauréats, saluant cette distinction méritée et réitérant son appui et ses encouragements à l'ensemble des élèves créatifs et à leurs encadreurs. Il a également souligné que la promotion de la culture de la programmation et de l'intelligence artificielle en milieu scolaire «constitue un pilier fondamental dans l'édification de l'Algérie du savoir et de l'excellence, ainsi que dans la consolidation de sa présence dans l'espace numérique arabe et international.»



TIZI OUZOU

Travaux de réhabilitation de la Faculté de médecine

La réhabilitation de cette Faculté nécessite une enveloppe de 26 milliards de dinars sur les 26 DA.

La priorité sera accordée pour la réfection de l'étanchéité et la chaufferie des blocs opérationnels et le confortement d'un mur de soutènement qui n'est pas prévue dans ces 15 milliards destinés uniquement en principe à la réhabilitation du bâti détérioré en attendant bien évidemment la libération des 10 milliards restants. Il faut dire qu'il y a urgence à réhabiliter cette faculté, en attendant la réalisation d'une nouvelle de 6.000 places qui était initialement prévue non loin du nouveau CHU 500 lits tel que prévu initialement dans les projections des plus hautes autorités du pays pour en faire autour du nouveau CHU un grand pôle sanitaire d'envergure avec un plateau technique de dernière génération avec la réalisation de cette faculté, de l'hôpital mère et enfant et d'un hôpital du rein.

Une urgence à l'effet d'offrir aux étudiants de meilleures conditions d'études, tant la réalisation d'une nouvelle structure nécessite au moins cinq à six années de délais. Une fois réhabilitée avec la mise en place d'un bureau de certification des diplômés, cette faculté aura une autre vocation, celle de la formation médicale. En effet, selon le DSP Farid Salmi, «une fois la nouvelle faculté de médecine réalisée et livrée, l'actuelle faculté sera érigée en école paramédicale pour la formation d'un personnel paramédical qualifié, à même de répondre aux besoins du secteur avec l'ouverture prochaine d'hôpitaux 60 lits à Bouzeguène, Aïn-El-Hammam et Maatkas et en projection celui de Beni-Douala et les innombrables polycliniques et salles de



soins existantes ou à réaliser, sans compter les structures privées qui nécessitent une importante main-d'œuvre avec les départs à la retraite progressif du personnel en place. «Nous avons besoin d'au moins 3.000 paramédicaux», a-t-il déclaré au président de l'APW, à l'issue de la visite de ce dernier sur le site de la faculté.

Le DSP a même exhorté le P/APW à accélérer les procédures juridiques et administratives pour récupérer officiellement l'assiette prévue pour cette nouvelle faculté aux côtés du nouveau CHU. «Il faut faire vite avant que cette dernière ne change de destination», a-t-il déclaré. De son côté, le

P/APW Youcef Sid Ali, médecin de profession, nous a révélé que «l'APW pèsera de tous ses pouvoirs pour faire aboutir le projet de cette nouvelle faculté. En attendant, nous allons axer nos efforts sur la réhabilitation de celle existante avec le recteur de l'Université Mouloud-Mammeri».

La faculté, pour rappel, est scindée en trois départements d'enseignement : médecine, médecine dentaire et pharmacie. Elle délivre les diplômes de graduation dans ces trois filières et assure aussi une formation post-graduée en médecine, en médecine dentaire et en pharmacie.

■ Rachid Hammoutène

BOUFARIK

Un nouveau gestionnaire pour le marché de gros

L'APC de Boufarik vient de passer la main de la location du marché de gros des fruits et légumes à un nouveau gestionnaire pour un montant de 32,5 milliards de centimes par an. L'opération s'est effectuée après une adjudication qui s'est tenue en présence d'un huissier de justice et l'approbation des services de l'administration générale de la wilaya de Blida (DRAG). Il faut dire que l'opération de l'adjudication a été marquée par une concurrence terrible entre les adjudicateurs où chacun a voulu s'imposer pour obtenir la gestion du marché de gros qui engrange des milliards de centimes chaque année. Pour le P/APC Mohamed Meghoufel, l'opération de l'adjudication s'est déroulée conformément à la loi. «Pour nous, c'est un budget en plus pour l'APC pour pouvoir réaliser certains projets au profit de la population de Boufarik», a indiqué le responsable de l'APC de Boufarik. Il faut le dire que le marché de gros constitue non seulement une source financière supplémentaire pour l'APC, mais aussi une solution pour les agriculteurs d'écouler facilement leur marchandise. Parmi les priorités du ministère du Commerce dans le domaine de la gestion des marchés de gros, figure la révision du statut du mandataire qui devient grossiste et qui impose le prix à sa guise. Selon certains responsables de la Direction régionale du commerce à la wilaya de Blida, «avant, le mandataire prenait une marge de bénéfice qui varie entre 2 et 3%. Aujourd'hui, il passe au statut de grossiste qui lui permet de jongler avec les prix dont la marge de bénéfice ne baisse pas au-dessous de 10%. Cette importante marge de bénéfice contribue à la hausse des prix des fruits et légumes. Donc, il est nécessaire d'imposer la révision du statut du mandataire.» Mais tout porte à croire que le marché devient encombrant pour une ville qui connaît, ces dernières années, un boom dans le domaine de l'urbanisme. La ville de Boufarik ne supporte plus cette densité de la circulation routière provoquée en majorité par la sortie et l'entrée des camions dans le marché. Les autorités locales et le ministère du Commerce ont, d'ailleurs, lancé une opération de délocalisation de ce marché vers la sortie est de Boufarik, mais il semble que le projet est resté dans les tiroirs des responsables. Pourtant l'assiette de terrain a été choisie et il ne reste que le financement du projet qui aurait été cédé à l'entreprise Magros, cette société de gestion des marchés de gros qui se distingue par son professionnalisme dans la gestion commerciale.

■ M. Benkeddada

Iftar : 18:37

Imsak : 05:57

3

Ramadhan Kareem

Chronique



Disposition spirituelle pour accueillir le mois sacré

La pédagogie d'un culte

Par Yacine Benabid *

Le mois de Ramadhan n'est pas seulement une succession de jours sans manger ni boire : c'est une école intensive de transformation intérieure. Le Coran lui-même en donne la finalité profonde : « Ô vous qui avez cru ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux qui vous ont précédés afin que vous atteigniez la piété (taqwâ). » (Sourate 2, verset 183). La taqwâ – conscience aiguë d'Allah, protection du cœur contre le mal – n'est donc pas un résultat automatique du jeûne. Elle est l'objectif visé. Tout dépend donc de la disposition spirituelle dans laquelle on accueille ce mois.

La première posture exigée est celle du cœur repentant et allégé. Les pieux prédécesseurs invoquaient Allah six mois pour atteindre Ramadhan vivant, puis six autres mois pour que leur culte soit agréé. Cette insistance sur le repentir sincère (tawba nasûh) montre que Ramadhan ne pardonne pas magiquement : il multiplie exponentiellement les occasions de pardon pour celui qui s'y présente déjà purifié des rancunes, des dettes envers autrui et des habitudes destructrices. Accueillir Ramadhan le cœur chargé de colères rentrées ou de négligences accumulées, c'est comme vouloir remplir un vase déjà plein.

La deuxième disposition est celle de l'intention élevée et renouvelée. Le jeûne possède plusieurs degrés, comme l'expliquait Al-Ghazâlî : le jeûne du ventre (abstinence alimentaire), le jeûne de la langue (retenir mensonge, médisance, vanité), le jeûne du cœur (se détourner des pensées vaines et des attachements illicites) et enfin le jeûne de l'esprit (contemplation et présence constante à Allah). Le jeûne corporel est accessible à tous ;



les degrés supérieurs exigent une intention consciente et constamment ravivée :

« Je jeûne pour Toi, ô Allah, pour Te plaire et pour éduquer mon âme. »

La pédagogie divine du culte est remarquable par sa progressivité et son réalisme. Le jeûne nous prive des besoins les plus basiques pour nous rappeler notre dépendance totale envers le Créateur. La faim et la soif deviennent des professeurs silencieux : elles nous rendent empathiques envers les démunis, humbles face à nos limites, patients devant la frustration. Elles brisent l'illusion d'autosuffisance et ramènent le cœur à sa posture naturelle : celle du 'abd (serviteur) qui mendie la miséricorde.

Enfin, accueillir Ramadhan dans la bonne disposition, c'est accepter d'entrer dans une retraite active : moins de dispersion, plus de Coran, plus de dou'a, plus de Tarâwîh, plus de silence intérieur. C'est décider que ce mois ne sera pas « subi », mais « vécu », comme un rendez-vous d'amour avec Allah.

Que nos cœurs soient donc des sols labourés avant la pluie : repentants, attentifs, assoiffés de Son pardon et de Sa proximité. Car le vrai gagnant de Ramadhan n'est pas celui qui jeûne le plus longtemps, mais celui dont le cœur change le plus profondément.

« Ô Allah, fais-nous atteindre Ramadhan dans la meilleure disposition, et fais que Ramadhan nous laisse meilleurs qu'il ne nous a trouvés. » Âmin.

■ Y. B.

* Docteur en langues, littératures et sociétés du monde
Diplômé des Universités algérienne (Setif) et française (Inalco/ Sorbonne 3) Vice-doyen de la faculté des lettres et des langues de l'Université de Sétif/ Algérie
Écrivain, poète et traducteur



Iftar : 18:37

Imsak : 05:57

Ramadhan Kareem

Récits

ADAM (QUE LA PAIX SOIT SUR LUI) Premier homme et premier prophète

SELON LA TRADITION ISLAMIQUE, L'HISTOIRE DU PROPHÈTE ADAM (PAIX SUR LUI), considéré comme le premier être humain et le premier prophète, constitue un fondement de la croyance en la création, la responsabilité humaine et la miséricorde divine. Le Coran évoque sa création à plusieurs reprises, en soulignant que Dieu l'a façonné de terre et lui a insufflé Son esprit (Coran, Sourate 38 : 72).

L'érudit Ibn Kathîr (d. 774 H) explique dans Qisas al-Anbiyâ : «Allah a créé Adam à partir d'argile, puis Il lui insuffla de Son esprit, lui conférant ainsi distinction et dignité parmi les créatures.» Pour Ibn Kathîr, cette origine terrestre souligne l'humilité et la dépendance de l'humanité envers son Créateur. Dans la tradition algérienne et maghrébine, les maîtres du savoir rappellent souvent l'enseignement moral de ce récit. Le savant algérien Cheikh Abdelhamid Ben Badis affirmait que «le récit d'Adam n'est pas seulement historique, mais éducatif : il enseigne la responsabilité, l'obéissance à Dieu et la possibilité du repentir sincère.»

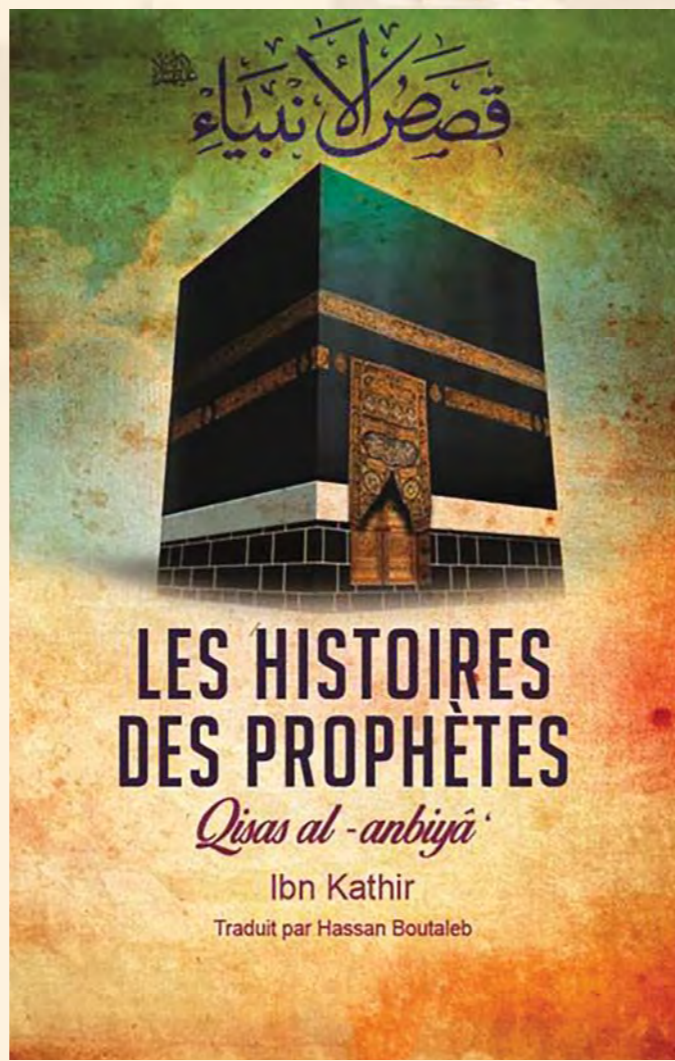
Le Coran relate que Dieu installa Adam et son épouse Hawwa (Ève) dans le Paradis, avec l'interdiction de s'approcher d'un arbre précis (Sourate Al-

Baqarah : 35). Malgré cet avertissement, Satan incita les deux à désobéir. Après avoir mangé du fruit interdit, ils prirent conscience de leur nudité et furent descendus sur terre.

À ce sujet, l'Imam Al-Ghazâlî écrit : «La chute d'Adam représente l'entrée de l'humanité dans l'épreuve, mais aussi l'ouverture de la porte du repentir et de la miséricorde divine pour tous les hommes.»

Les exégètes soulignent que l'erreur d'Adam n'est pas une «faute originelle» héréditaire, mais un moment d'égarement suivi d'un repentir sincère. Le Coran déclare : «Puis Adam reçut quelques paroles de son Seigneur, et Allah accueillit son repentir.» (Sourate Al-Baqarah : 37). Comme le note le professeur et commentateur Sayyid Qutb, «le repentir d'Adam illustre que la miséricorde d'Allah est plus vaste que toute désobéissance

humaine». Dans la pensée musulmane, l'humanité hérite de cette condition de servitude envers Dieu, mais aussi de la capacité à choisir et à retourner vers Lui. L'universitaire algérien Muhammad al-Mukhtâr al-Haddâd enseignait que «l'histoire d'Adam invite chaque croyant à comprendre que l'erreur n'est pas la fin de l'existence spirituelle, mais une étape vers la croissance et la conscience de Dieu». Ainsi, l'histoire du Prophète Adam, rapportée dans le Coran et expliquée par les savants musulmans, n'est pas seulement un récit des origines, mais un enseignement permanent. Elle met en lumière la création humaine, le repentir et la miséricorde divine. Pour les croyants, elle demeure une source de réflexion sur la condition humaine, la dignité et la voie du retour vers Dieu. ■ Amine G.



Paroles de jeûneur

AMINA, CADRE DANS L'ADMINISTRATION Le retour à l'essentiel

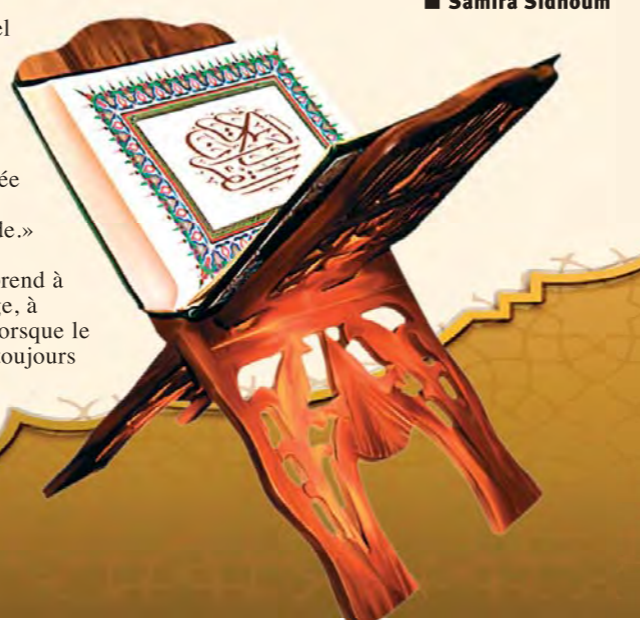
Pour Amina, cadre dans le secteur administratif et mère de deux enfants, le Ramadhan est bien plus qu'un simple mois de privation. «On pense souvent que le jeûne se résume à ne pas manger ni boire, mais pour moi, c'est avant tout une pause intérieure», confie-t-elle. Un temps suspendu qui invite à ralentir et à se recentrer sur l'essentiel. Les premiers jours sont toujours les plus éprouvants. «Le corps proteste un peu, la fatigue se fait sentir», reconnaît-elle. Mais très vite, un autre rythme s'impose. «C'est l'âme qui prend le dessus.» Chaque matin, avant l'aube, Amina se lève dans le silence apaisant du s'hour. «La maison dort encore, la prière se fait dans le calme, et l'on formule intérieurement ses intentions. Ce sont des instants profondément intimes.»

La journée, en revanche, met la patience à l'épreuve. Entre les exigences du travail, la fatigue et parfois l'irritabilité, le défi est réel. «Justement, le Ramadhan m'enseigne

la maîtrise de soi, la patience et le respect de l'autre», souligne-t-elle. Ce mois sacré ravive aussi le sens de la solidarité. «On pense davantage à ceux qui manquent de tout, à ceux pour qui le jeûne n'est pas un choix mais une réalité quotidienne. Un simple geste, un repas partagé, une aide discrète prennent alors une valeur immense.»

À l'heure de l'iftar, l'essentiel n'est pas dans l'assiette. «Ce n'est pas tant la nourriture qui compte, mais l'instant», explique Amina. Se retrouver en famille, échanger, rompre le jeûne ensemble. «Chaque bouchée devient une bénédiction, chaque verre d'eau un rappel de gratitude.» Pour elle, le Ramadhan est une véritable école de vie. «Il m'apprend à parler moins, à écouter davantage, à pardonner plus facilement.» Et lorsque le mois s'achève, le sentiment est toujours

mêlé. «Il y a la joie d'avoir accompli ce mois, mais aussi une nostalgie profonde. On quitte une période où l'on se sent plus proche de soi, des autres et de Dieu.» Vivre le Ramadhan, conclut-elle, «c'est accepter de se transformer, même un peu, pour continuer par la suite à être une meilleure version de soi-même.» ■ Samira Sidhoum



Le sens du mot

Le dogme (El aqida) est la science qui s'intéresse à la foi. Ce terme arabe dont la racine signifie «lien» peut se traduire par «credo», «profession de foi» ou encore «fondements de la croyance». Cette science islamique, appelée aussi (Oussoul El din) ou encore (El Fiqh El akbar), s'intéresse à la foi (El iman) et traite donc, en particulier, des piliers de la foi (à ne pas confondre avec les 5 piliers de l'Islam), qui sont au nombre de six. En effet, la religion musulmane a consacré une place importante au dogme pour guider l'homme à une croyance saine et correcte : reconnaissant l'Unité

El Aqida

de Dieu, Sa souveraineté absolue, Sa justice, Sa puissance, Sa volonté, Sa science illimitée et ancienne, Sa non ressemblance à Ses créatures, Son indépendance par rapport au temps et à l'espace et les attributs par lesquels il convient de le qualifier. Cette science s'intéresse aussi à ce que le musulman doit croire à l'égard des saints prophètes, des anges, des livres révélés, de jour dernier et du destin. Dans le livre «Moudjammaqayis El lougha», Ibn Faris assure

Face à nous

KAMEL NOUR, ARTISTE PEINTRE «C'est un temps de recentrage et de purification de l'intention»

Kamel Nour est artiste peintre natif d'Alger. A travers ses œuvres, il traduit son attachement à son identité et son patrimoine. Il évoque, dans cet entretien, l'esprit de Ramadhan et son influence sur sa vision artistique.

Entretien réalisé par Hakim Metref

Est-ce que le mois de Ramadhan vous inspire autrement dans votre création artistique ?

Oui, clairement. Le mois de Ramadhan n'est pas un temps ordinaire : c'est un temps de spiritualité, de piété, de prière, de chasteté, de solidarité et de partage. Ce sont des valeurs fondamentales, proches des piliers de l'Islam, mais aussi profondément humaines. Pour un peintre, le mois sacré devient naturellement un territoire de sens, où l'art ne cherche pas l'effet mais la profondeur. Durant ce mois, je m'oriente davantage vers des sujets qui parlent de vie, de collectif, de mémoire et de transmission.

Quels souvenirs ce mois peut-il évoquer pour vous ?

Avant tout la joie de se retrouver : une seule table, la famille, les amis, les proches. Il évoque aussi les soirées ramadhaneques à Alger, notamment à La Casbah : après le f'tour, les veillées s'animent autour de la

musique chaâbi, de la musique populaire, du thé, du café, de quelques friandises simples, et surtout de la parole partagée. Parmi les souvenirs les plus forts, il y a les réunions des femmes dans les patios des maisons de La Casbah en soirée, des moments empreints de récitation coranique, de convivialité, de rituels ancestraux. C'est un Ramadhan vécu, incarné, profondément.

Comment pouvez-vous les exprimer à travers votre travail ?

Je les exprime en peignant des scènes de vie. Pas des scènes idéalisées, mais des moments vrais : l'assemblée des femmes en haïk dans les patios, les veillées ramadhaneques à La Casbah, les regards, les gestes, l'attente, la parole, le silence. J'ai aussi voulu mettre en lumière un rituel populaire féminin très ancien : la bouqala sur le plan symbolique et rituel. Le mot bouqala vient du terme amazigh vouqal, qui désigne le récipient en terre cuite utilisé pendant le jeu. Les femmes se réunissent autour d'un réci-

ipient rempli d'eau parfumée à la fleur d'oranger. Chacune y dépose un bijou (souvent une bague). Une intention est formulée, les bougies ou l'encens sont allumés, puis des poèmes sont récités. À chaque poème correspond un bijou retiré : c'est le fâl, porteur d'un message ou d'un vœu. La bouqala est bien plus qu'un jeu. C'est un espace de parole, de lien social, de mémoire féminine et d'espoir renouvelé. J'ai souhaité proposer une toile inspirée de ces soirées de Ramadhan, où ce rituel devient image, couleur et silence habité.

Sur le plan humain et spirituel, qu'est-ce que ce mois vous apporte ?

Il m'apporte un ralentissement nécessaire. Il remet l'humain au centre, rappelle l'importance d'aider les autres, de faire le bien sans calcul, de partager sans démonstration. Spirituellement, c'est un temps de recentrage, de purification de l'intention. Humainement, c'est un mois qui renforce le lien : avec la famille, avec la société, avec la mémoire collective. Pour moi, peindre durant le Ramadhan, ce n'est pas produire davantage, c'est peindre avec plus de conscience. ■ H. M.



Éclairage médical

SOMMEIL PERTURBÉ Des risques à ne pas sous-estimer

Durant le mois sacré de Ramadhan, la routine quotidienne subit des transformations importantes. Les nuits se prolongent tandis que les journées sont plus courtes, incitant nombre de personnes, en particulier les jeunes, à adopter les veillées tardives comme norme. Cependant, cette réorganisation temporelle engendre un risque souvent négligé : le déséquilibre du sommeil. Les professionnels de la santé lancent un avertissement. Le déficit en sommeil, qui se manifeste fréquemment durant cette période, perturbe de manière significative le rythme circadien. Les répercussions sont une fatigue persistante au cours de la journée, une diminution de la concentration et une chute drastique de la productivité. À long terme, les implications peuvent s'avérer bien plus préoccupantes, allant de l'apparition de maladies chroniques telles que l'hypertension et le diabète jusqu'à des troubles psychologiques et des céphalées récurrentes. De plus, les tensions au sein des familles

et dans le milieu professionnel peuvent s'intensifier, exacerbées par l'irritabilité qui découle de la fatigue accumulée. D'après le Dr Fathi Benachenhou, spécialiste de santé publique, cette sensation de fatigue ne doit pas être prise à la légère. Elle est intrinsèquement liée à la perturbation du rythme biologique naturel du corps. «Le sommeil constitue un besoin essentiel, tout comme l'alimentation», souligne-t-il, en insistant sur l'importance de respecter les exigences physiologiques fondamentales. Passer ses soirées face à l'écran, consommer du café ou du thé tard dans la nuit sont autant de facteurs qui retardent l'endormissement et dérèglent le cycle naturel veille-sommeil.

Le médecin appelle également les parents à jouer un rôle central durant ce mois. Fixer des limites aux enfants et tenter de pré-

server un rythme proche de celui d'avant-Ramadhan est essentiel. Dormir la journée ne compense pas une nuit écourtée ; pour rester en bonne santé, un adulte a besoin d'au moins sept heures de sommeil nocturne, de préférence avant minuit.

Les écrans, quant à eux, devraient être éteints au moins deux heures avant d'aller au lit afin de favoriser un endormissement de qualité. Au-delà de la fatigue, le manque de sommeil augmente considérablement les risques d'accidents, notamment sur la route.

Selon le Dr Benachenhou, la combinaison fatigue-sommeil multiplie le danger par deux. Un sommeil réparateur, d'une durée de sept à huit heures, sans interruption, reste donc indispensable, même pendant le mois sacré. «Le Ramadhan doit être un moment de sérénité et de ressourcement, pas une source de déséquilibre», souligne-t-il en conclusion. Une bonne organisation du temps, entre prières, visites familiales et repos, permet de préserver sa santé et de vivre pleinement ce mois spirituel dans de meilleures conditions. ■ Samira Belabed



Verset

«C'est un mois pendant lequel vous êtes les convives de Dieu, pendant lequel vous êtes parmi ceux qui sont honorés par Dieu»

L'obligation du jeûne est également relayée par un hadith qui correspond à une parole du Prophète et transmise sous forme de narration sacrée. Il vient ainsi appuyer les versets coraniques évoquant l'obligation du jeûne, tout en rappelant la spécificité de celui-ci, qui constitue un acte coranique accompli exclusivement pour Dieu. À ce sujet, le Prophète (QSSSL) a rapporté qu'Allah a dit : «Toute bonne action que les fils d'Adam accomplissent, ils la font pour eux-mêmes. Excepté le jeûne, lequel est pour Moi, et c'est Moi qui le rétribue. Le jeûneur éprouve deux joies : l'une au moment légal de l'iftar où il se met à manger et à boire, l'autre lorsqu'il Me rencontre et que Je le fais entrer au Paradis.»

Cette dimension spirituelle du jeûne s'inscrit plus largement dans la tradition prophétique. Ainsi, selon la Sunna, toutes les communications divines adressées aux Prophètes ont eu lieu durant le mois de Ramadhan, comme le rapporte ce hadith : «Les feuilles d'Abraham ont été révélées la première nuit du mois de Ramadhan, la Torah a été révélée le six du mois de Ramadhan, l'Évangile a été révélé le treize du mois de Ramadhan, et le Furqân (le Coran) a été révélé le vingt-quatre du mois de Ramadhan.» De nombreux autres hadiths insistent sur les bienfaits spirituels du jeûne de Ramadhan, qui rapproche l'homme de Dieu, favorise l'exaucement des invocations et permet l'effacement des péchés. Le Prophète a ainsi déclaré : «C'est un mois pendant lequel vous êtes les convives de Dieu, pendant lequel vous êtes parmi ceux qui sont honorés par Dieu. C'est un mois pendant lequel vous soufflez sous glorification, votre sommeil est un acte de culte, vos actions sont acceptées et vos implorations exaucées.» Dans le même esprit, il a affirmé : «Les vœux de trois personnes sont exaucés : le jeûneur jusqu'à ce qu'il rompe son jeûne, l'imam équitable et l'opprimé.»

Il a également précisé : «Celui qui fait le jeûne de Ramadhan avec foi et espérance obtiendra le pardon de ses fautes passées.»

■ Assia Boucetta



Patrimoine culinaire

TAJINE ZITOUN AUX CHAMPIGNONS Simple, bon et nutritif

Plat emblématique des tables familiales, la tajine zitoun se réinvente ici dans une version tout aussi généreuse et parfumée, enrichie de champignons et de boulettes de viande fondantes. Cette recette, à la fois simple et conviviale, séduit par l'équilibre de ses épices, la douceur des carottes, l'amertume subtile des olives vertes et la texture moelleuse des boulettes. Idéal pour le ftour, ce tajine se savoure lentement, accompagné de pain maison, dans une ambiance chaleureuse et gourmande. Pour les ingrédients, il vous faudra pour les boulettes 500 g de viande hachée, un demi-oignon finement haché, du persil haché, une cuillère à café de cumin, une cuillère à café de gingembre, une cuillère à café de poivre, un filet d'huile d'olive, un jaune d'œuf, une poignée de chapelure et du persil ciselé. Pour la sauce, prévoyez un mélange d'huile d'olive et d'huile de tournesol, un oignon haché, trois carottes coupées en rondelles, une demi-cuillère à café de sel, une demi-cuillère à café de poivre, une cuillère à café de gingembre, une cuillère à café de cumin, un cube de bouillon, un grand verre d'eau pour couvrir les carottes, des champignons, un bocal d'olives vertes et du persil ciselé. Pour la préparation, faites revenir l'oignon haché dans le mélange d'huiles jusqu'à ce qu'il devienne translucide, puis ajoutez les rondelles de carottes, les épices et le cube de bouillon. Recouvrez d'eau, couvrez et laissez mijoter à feu moyen. Pendant ce temps, mélangez tous les ingrédients des boulettes, façonnez-les puis faites-les revenir rapidement dans un filet d'huile afin de leur donner une belle coloration. Réservez. Lorsque les carottes sont à mi-cuisson, ajoutez les champignons égoûtés et poursuivez la cuisson. Faites blanchir les olives vertes dans de l'eau bouillante, égouttez-les puis incorporez-les à la sauce. Ajoutez enfin les boulettes et laissez cuire encore cinq minutes afin qu'elles s'imprègnent des saveurs. Servez chaud, décoré de persil ciselé et de rondelles de citron. Saha forkoum.



ALI KOUSSA EXPOSE AU PALAIS DE LA CULTURE

De l'engagement humaniste à la méditation spirituelle

LA GALERIE D'ART Aïcha-Haddad du Palais de la culture Moufdi-Zakaria abrite, jusqu'au 16 mars, une exposition du peintre Ali Koussa, intitulée «Asma Allah al-Hosna» (Les sublimes noms d'Allah).

À travers 79 tableaux, l'artiste récapitule une trentaine d'années consacrées à la création et à l'expression artistiques par les couleurs et les formes de sa vision de la vie, de ses convictions et idéaux. L'exposition est divisée en deux parties. La première comprend une quarantaine d'œuvres réalisées en 2025 que l'artiste consacre à la vénération du Créateur en louant et en mettant en peinture ses 99 sublimes Noms. Dominées par le bleu et le vert, les toiles déclinent chacun sous des formes et des couleurs variées, en symbiose avec l'esprit du mois de Ramadhan.

Les œuvres sont réalisées selon la technique de l'Ebru originaire de Turquie et qui consiste à déposer de la peinture à l'huile sur de l'eau, afin de créer des motifs, puis à y plonger une feuille sur laquelle la peinture adhère. Une fois la toile achevée, Koussa trace les lettres qui composent un ou plusieurs Noms d'Allah. «J'ai choisi de décomposer chaque nom et de laisser au visiteur le soin de dé-

couvrir le sens des lettres», souligne-t-il. Dans ses créations les plus récentes, ce dernier s'oriente vers davantage de spiritualité en évoquant la grandeur de Son Créateur et Sa Miséricorde et en s'éloignant des choses de la vie et de ses tourments. La seconde partie englobe une quarantaine d'œuvres plus anciennes remontant jusqu'à 2001.

Dans cette série, Koussa s'exprime sur plusieurs sujets (liberté, lutte entre le bien et le mal, cause palestinienne et le combat des peuples pour leur indépendance). Il aborde aussi des thèmes sociaux, comme la maternité, les liens familiaux et la vieillesse. Il exprime aussi l'amour de la patrie et met en relief des scènes de vie telles qu'un orchestre de musique, une fête traditionnelle et des éléments du patrimoine culturel pluriel. Selon l'inspiration du moment, l'artiste réalise des œuvres qui s'apparentent à un journal intime, transcrivant par la forme et la couleur ses pensées et ses convictions. Il y appose aussi ses états d'âme et ses réflexions. Dans cette seconde partie, la palette de couleurs de Koussa est plus riche



et plus éclectique. Il utilise des tons chauds tels que le jaune, le rose, le blanc et le rouge, dans des nuances variées, allant des plus vives aux plus claires.

Tout en conservant la technique de l'Ebru, il choisit d'enrichir ses toiles en y ajoutant des personnages et des formes animales et végétales, en accord avec l'idée qu'il souhaite partager à travers sa création. Peintre autodidacte, Ali Koussa, originaire de Zemmouri (wilaya de Boumerdes),

commence à dessiner dès sa prime enfance. «Ce sont mes amis et mes proches qui ont découvert mon talent et m'ont encouragé à poursuivre», affirme-t-il. Tout en poursuivant ses études, il continue à peindre et à développer son don. Il expose, pour la première fois, au début des années 1980, à la mairie de Rouiba puis à la salle El-Mouggar. Depuis, il enchaîne les expositions individuelles et collectives à travers le pays. Parmi ses expositions : «Cris de femmes», «Les

Fils de l'espoir et de la liberté», «Conflit fraternel» et «Non à la violence». Son œuvre s'inscrit dans une démarche à la fois humaniste, sociale et spirituelle.

Au fil des années, son travail évolue d'une expression principalement engagée vers une dimension plus méditative et spirituelle. Son art devient progressivement un espace de réflexion intérieure où la quête de sens occupe une place centrale.

■ Hakim Metref

CHAOU, AMEL GHERBI, ASMA, FERGANI...

La chanson algérienne dans sa diversité

Il suffit de consulter les programmes d'animation de ce mois de Ramadhan caractérisé par une profusion d'activités pour constater que certains artistes prolongent et confirment leurs succès. D'autres, de plus en plus sollicités, affichent leurs ambitions. On se rend surtout compte aussi que la musique algérienne est variée et riche. Il y a un demi-siècle ou peut-être plus qu'Abdelkader Chaou est toujours sur un piédestal. Le chanteur qui vit entre Paris et Alger fait partie de ceux qui s'éloignent très peu des scènes. Avec Mourad Djaafri, Bourdib, Chercham, il perpétue le chaâbi qui figure dans beaucoup de programmes.

Durant ce mois, il animera de nombreux concerts. A Alger, il se produira dans presque toutes les salles. Il sera à l'affiche à l'opéra Boualeh Bessaïeh, au Palais de la culture, à Ibn khal-doun et en dehors d'Alger. Il partagera la scène avec Amel Gharbi qui, elle aussi, aura un agenda très chargé. Après deux récentes soirées au Centre culturel algérien à Paris, elle repart pour une longue tournée de neuf concerts pour son spectacle

qu'elle présentera dans 7 wilayas - Annaba, Constantine, Sétif, Bejaïa, Alger, Oran et Tlemcen. On peut en dire autant de Hamidou éternel jeune dont les prestations sont régulières.

Tikoubaouine est un groupe targui qui rencontre également beaucoup de succès. Comme l'an dernier, il ira à la rencontre du public partout. Dans des hôtels (El Djazair mardi prochain, El Aurassi, Hyatt Régency) à Alger mais aussi à l'hôtel Saldae de Bejaïa. Il sera aussi à l'affiche dans des salles de spectacles, entre autres au TNA.

CHAQUE GENRE A DES TÊTES D'AFFICHE

Concernant la musique kabyle, en l'absence remarquée de Takfarinas et Allaoua pour des raisons de santé, deux artistes, l'indémontable Rabah Asma et Mourad Guerbas rencontrent du succès au pays et à l'étranger. Nous assistons aussi au succès de troupes féminines qui, après l'espace des fêtes familiales, animent des soirées dans de grands hôtels, comme El Aurassi qui réédite cette année sa formule Qom Tara. L'an-

dalou a le vent en poupe. Ses grands noms, à l'instar de Beihdja Rahal, sont de retour, Meyem Benallal et Brahim Hadj Kacem. Le malouf avec Adlen Fergani, le petit-fils de Hadj Tahar, est à l'honneur dans de nombreux concerts, notamment à l'Opéra d'Alger. Abbas Righi, une vedette qui excelle dans le style propre à Constantine, est programmé à Alger, (TNA et auditorium de la radio), Oran, Skikda.

Le rai se fait, par contre, plus discret, y compris à Oran, et se cantonne dans des hôtels. Toutefois, le groupe comme Raina Rai ne manque jamais à l'appel. Zahouania, qui partagera la scène avec le groupe Twahrin, sera à l'affiche à Dar Errais de Sidi Fredj. Les soirées du Ramadhan révèlent enfin que la musique contemporaine avec des artistes comme Amine Babylone, Index ou Amazigh Kateb trouvent encore toute sa place dans un paysage musical où le genre Inchad est désormais bien ancré.

■ R. Hammoudi

TIZI OUZOU

Soirées pour tous les goûts

La direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi ouzou a rendu public un programme d'activités culturelles qu'elle compte organiser, tout au long de ce mois sacré, dans les structures sous sa tutelle. A la maison de la Culture Mouloud Mammeri et son annexe d'Azazga et au cinéma le «Djurdjura» des soirées sont prévues avec des vedettes de la chanson amazigh et des talents en herbe. Il y aura des plateaux de choix avec des vedettes confirmées, mais de jeunes artistes vont aussi pouvoir se produire en public. Le coup de starter sera donné jeudi prochain, 26 février à la Maison de la culture.

Au programme, de célèbres artistes comme Rabah Asma (1^{er} mars), Hacène Ahrès (5 mars), Yasmina (7 mars) Ali Amrane (12 mars) Taoues Arhab (13 mars) et Rabah Lani (15 mars). Tous doivent se produire en solo ou avec un chanteur en ouverture. D'anciens artistes comme Ouazib, Taleb Tahar, Rabah Ouferrhat (5 mars) sont attendus. Toujours à la Maison de la culture, le groupe Targui Tikoubaine (6 mars) et les cheikhs de la chanson chaâbi Mahdi Tamache et Abdelkader Chercham (27 février) sont programmés. Ces derniers animeront une soirée-hommage à El Hadj M'hamed El Anka qui sera mis à l'honneur avec une vente-dédicace d'Abdelkader Bendameche dont un des livres



est consacré au Cardinal. A propos de chaâbi, les nombreux adeptes du genre à Tizi Ouzou pourront assister à la salle de cinéma «Djurdjura» à des soirées durant deux week-ends (6, 7, 12 et 13 mars) avec Nacer Eddine Galiz et Omar Khelou, Sid Ali Lekkam et Mohamed Mammam, puis Mohamed Chetouane et Omar Sahnoune, et en clôture El Hadi El Anka et Moh Hesses.

La salle abritera également une soirée le dimanche 8 mars avec Moh Smail et Madjid Belmihoub et d'autres chanteurs confirmés de la chanson kabyle. De jeunes talents se produiront en ouverture de ces soirées, notamment les lauréats du concours «Elhan wa chabab», Zina Larab, Ismahane Menacer et Aziz Rezgui, vainqueur aussi du concours de la chanson chaâbi qu'orga-

nise annuellement l'association Ibturen et dont c'est la 5^e édition. La demi-finale et la finale auront lieu respectivement les 28 février et 14 mars sur la scène de la Maison de culture.

A Azazga, Ali Ferhathi, Djamel Kaloun, Ali Méziane, Dahmani Belaid, Malik Bach, Igman et Kedym égayeront les soirées. Les amoureux du quatrième art auront droit à 13 représentations en arabe et en kabyle au Théâtre régional Kateb Yacine. La première est intitulée «Lwali Nwadrar» de l'association «Ibturen» de Larbaa Nath Irathen, qui sera suivie notamment par une pièce du Théâtre régional d'Annaba et d'une autre de l'association «La création culturelle» de Sétif. Par ailleurs, la direction de la culture a élaboré un programme au profit des étudiants de l'Université Mouloud Mammeri et des habitants de localités disposant d'un centre culturel (Aïn El Hammam et Bouzeguène) ou de salles de spectacles et de cinéma (Boghni, Draâ Ben Khedda, Larbaâ Nath Irathen et Tadmaït). Dans cette dernière localité, Khaled par hasard présentera un spectacle humoristique. Quinze soirées cinéma, dont une pour les amateurs de ciné-club, complètent un programme où figurent quatre nuits du conte dans les villages de Tagragra, Aguni ufuru, Boumahni et Tabouda.

■ R. Hammoutène

ALGER

Favoriser la convivialité familiale

A l'occasion du mois de Ramadhan, la wilaya d'Alger a élaboré un vaste programme d'activités culturelles, artistiques, sportives et éducatives organisées dans plusieurs communes, afin d'animer les soirées et de favoriser la convivialité familiale. Ce programme a été publié, jeudi dernier, sur la page Facebook officielle de la wilaya d'Alger. Outre des concerts de musique populaire, andalouse et moderne animés par des artistes nationaux dans des salles culturelles, maisons de jeunes, places publiques et centres artistiques, il comporte également des spectacles scéniques, des représentations théâtrales destinées au grand public ou des spectacles conçus pour les enfants.

Pour leur part, les cinéphiles ne sont pas en reste puisqu'ils auront droit à la projection de plusieurs films en soirée au Centre algérien du cinéma et au Musée du cinéma. Parallèlement, des spectacles, soirées spirituelles et activités éducatives sont prévus au Palais de la culture Moufdi Zakaria. Le programme met l'accent sur la participation des jeunes à travers l'organisation de festivals d'anachid de concours artistiques entre associations et de rencontres inter-structures jeunesse, favorisant l'expression créative et l'esprit d'initiative. Des spectacles de démonstration d'arts martiaux, de gymnastique, de majorettes et d'autres disciplines sportives sont programmés dans plusieurs places publiques, en plus de compétitions sportives et de courses cyclistes. Les enfants bénéficient d'une attention particulière grâce à des ateliers pédagogiques variés, tels que des séances de calligraphie arabe, des ateliers de jardinage, des activités de sensibilisation à l'alimentation saine, de spectacles interactifs et des séances de contes éducatifs. Des animations ludiques et créatives sont également organisées dans des bibliothèques, centres culturels et espaces de proximité. Selon les organisateurs, l'initiative vise à faire des nuits du Ramadhan un moment de partage, de découverte et d'épanouissement culturel pour les familles. Elle traduit aussi la volonté des autorités locales de dynamiser les espaces publics, soutenir la scène artistique nationale et renforcer les liens sociaux à travers des activités accessibles à tous.

■ Amine Goutali

«SAHARA OCCIDENTAL : ÉTAT ET COLONIE»

L'évolution des institutions de la RASD mise en lumière

L'OUVRAGE INTITULÉ «SAHARA OCCIDENTAL : État et colonie» a été présenté, jeudi dernier, à Alger, par ses auteurs Manfred Heinz, professeur de droit à l'Université de Brême (Allemagne), Ahmed Mohamed Sid Ali, conseiller juridique à la présidence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et Ama Lahbib, militante sahraouie établie en Allemagne.

La cérémonie de présentation s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République sahraouie en Algérie, M. Khatri Addouh, ainsi que de présidents de partis, de parlementaires et de militants soutenant la cause sahraouie, parmi lesquels la militante Claude Mangin Asfari. Lors de la conférence, les auteurs ont évoqué le contenu de l'ouvrage rédigé en langue anglaise, proposant des informations et analyses sur l'évolution des institutions de l'Etat sahraoui dans leur volet juridique, au cœur de la lutte de libération et du processus de l'édification nationale menés par le peuple sahraoui conduit par le Front Polisario face à l'occupation marocaine, en soulignant que ce livre constitue un apport dans le domaine juridique au profit des personnes in-

téressées par les études et les recherches portant sur l'Etat sahraoui sous ses aspects juridique et institutionnel. Dans son intervention, Manfred Heinz a rappelé son accompagnement de la cause sahraouie depuis la fin des années 1970, soulignant que cinquante années se sont écoulées alors que le peuple sahraoui poursuit sa lutte pour libérer son pays, toujours sous occupation. Analysant le contenu de l'ouvrage, il a affirmé que le Sahara occidental demeure une colonie, en insistant sur la responsabilité historique de l'Espagne dans cette question. L'auteur allemand a affirmé que parallèlement à son statut de territoire colonisé, le Sahara occidental constitue «un Etat doté de l'ensemble des structures que l'on peut attendre de tout Etat», ajoutant que l'ouvrage met l'accent sur l'évolution de la Constitution sahraouie et sur la conformité

de la Constitution de 2023 avec les constitutions en vigueur à travers le monde. Selon l'intervenant, le livre comprend une traduction en anglais de la Constitution sahraouie ainsi que les statuts du Front Polisario. Les auteurs de l'ouvrage ont également abordé des extraits des trois arrêts rendus par la Cour de justice de l'Union européenne, ainsi qu'un résumé de la décision prononcée par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, en plus d'un résumé du jugement rendu par le tribunal de Port Elizabeth, en Afrique du Sud, ayant ordonné la saisie d'une cargaison de phosphate issu du pillage des richesses du Sahara occidental.

L'ouvrage contient, en outre, une liste des Etats reconnaissant l'Etat sahraoui ainsi que des conventions internationales auxquelles celui-ci adhère. Au cours du débat, les interven-



nants ont salué ce type de publications pour leur contribution au soutien de la cause sahraouie et du combat du

peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance.

■ R. I.

Le gouvernement américain a annoncé, jeudi dernier, une série de sanctions visant trois commandants des Forces de soutien rapide (FSR), accusés d'avoir dirigé des actions ayant entraîné une série d'atrocités lors de la prise de la ville d'El-Fasher, dans le Darfour (Ouest) fin octobre. Les sanctions visent El Fateh Abdullah Idris Adam, un général des FSR, Gedo Hamdan Ahmed Mohamed et Tijani Ibrahim Moussa Mohamed, tous deux commandants d'unités au moment de la chute de la ville. Selon le département américain du Trésor qui a la charge des sanctions, M. Idris s'est filmé lui-même «en train de tuer des civils désarmés et se vantant d'en

SOUDAN

Washington sanctionne les FSR

avoir tué des milliers», alors que les deux commandants ont participé directement et indirectement «au massacre de milliers de personnes», à des enlèvements, des actes de torture et de violence sexuelle. Les sanctions impliquent le gel de l'ensemble des avoirs détenus directement ou indirectement aux Etats-Unis par les personnes visées, ainsi que l'interdiction pour toute personne ou entreprise américaine de faire affaire avec les trois

commandants. Ces sanctions interviennent, après une décision similaire prise par le Royaume-Uni puis l'Union européenne en décembre et janvier, visant les mêmes responsables militaires des FSR. La mission indépendante d'établissement des faits de l'ONU sur le Soudan a, pour sa part, fait état, jeudi dernier, d'«actes de génocide» dans cette ville commis par les FSR. Dans un rapport intitulé «Caractéristiques du génocide à

El-Fasher», la mission a établi que «l'intention génocidaire est la seule conclusion raisonnable que l'on puisse tirer des agissements systématiques des FSR» dans cette ville. Ces actes sont caractérisés notamment par «des meurtres ciblés sur des critères ethniques, des violences sexuelles et des destructions», détaille un communiqué accompagnant le rapport. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a récemment estimé qu'au cours des trois premiers jours de l'offensive des FSR, au moins 4.400 personnes avaient été tuées à l'intérieur de la ville mais il a indiqué que le bilan réel «est sans aucun doute bien plus lourd».

Mots fléchés

Division de l'œuf après la fécondation	Libéré d'une obligation	Note	Baie	Altérer
Hypocrisie	Comprise	A la mode	Personnels	Strié
Profit			Gaz rare	
Oublia			Indique le matin	
		Centre de Madrid		Note
		Personne grande et maigre		Futur glacier
Petit café				
Sans aspérité			Habillé	
			Pouffé	
Règle		Refuser de donner		
Note		Connu		
	Homme très fidèle			Répond
	Argile			
Petite promenade			Strontium	
Oiseau grimpeur			Plante textile	
		Long et menu		Voyelle double
		Mère des titans		
Céréale			Petit citron vert	
Charge de baudet				
			Lichen	

Grille muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I- Plainte.
- II- Tunique de l'œil. Utiliser d'habiles stratagèmes.
- III- Faute de quoi. Cuit au four.
- IV- Equipe. Terrain raide.
- V- Initiales princières. Ile des poètes. Préposition.
- VI- Arrêts de la circulation du sang.
- VII- Sans mouvement. Poème.
- VIII- Entendues. Dépôt de fond.
- IX- Petite maisons. Caribou.
- X- Heureuse élue. Méridienne.

VERTICALEMENT

- 1- Perceptions des saveurs.
- 2- Cuvette de cuisine. Elle porte souvent conseil.
- 3- Ville allemande. Homme très dévoué.
- 4- Mathématiciens.
- 5- Rongeur.
- 6- Infinitif. Ville d'Italie.
- 7- Poisson des fonds rocheux. Général esclavagiste.
- 8- Père de Jason. Attentions.
- 9- Propre. Canine.
- 10- Ville italienne. Voyelle double.

Sudoku

			3	6	9		5
			4		7		
4	6	5			8		
3						7	
	9	6			4		
	8	4		1		3	2
9			1			5	
			4	7	3	2	6
			5				4

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3x3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

8	18	7	4	6	9	6	14	8	19
E	C				L				
1	4	14	19	8	16	14	8		8
9	16	18	9	21	8	19		4	18
20	19		11	14		19	20	4	11
18	9	10		21	8	8	19		9
7	14	16	18	14	21		9	9	16
4	16	9	14	19	4	21		14	14
14	8		8	11	16	14	8	16	19
16		1	14	8	13	8	19		13
19	4	20		19	8	16	11	14	8

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots fléchés

J	E	S	U	I	S	M	E			
L	O	M	I	T	A	D	L	A		
J	N	I	E	S	A	M	I	N	E	T
T	E	P	R	I	V	E	R			
P	A	S	E	I	D	E	E			
T	O	U	R	U	S	R				
P	I	C	G	R	E	L	E			
O	R	G	E	L	I	M	E			
A	N	E	E	T	S	N	E	E		

Sudoku

8	7	1	3	2	6	9	4	5
2	3	9	8	4	5	7	6	1
4	6	5	7	1	9	8	2	3
3	5	2	6	8	4	1	7	9
1	9	6	2	3	7	4	5	8
7	8	4	9	5	1	6	3	2
9	4	3	1	6	2	5	8	7
5	1	8	4	7	3	2	9	6
6	2	7	5	9	8	3	1	4

Mots codés

E	C	H	O	L	A	L	I	E
B	O	I	S	E	R	I	E	E
A	R	C	A	N	E	S	O	C
U	S	T	I	S	P	O	T	
C	A	P	N	E	E	S	A	
H	I	R	C	I	N	A	A	R
O	R	A	I	S	O	N	I	I
I	E	E	T	R	I	E	R	S
R	B	L	E	M	E	S	M	
S	O	U	S	E	R	T	I	E

Grille muette

I	G	E	I	G	N	E	M	E	N	T
II	U	V	E	E	R	U	S	E	R	
III	S	I	N	O	N	R	O	T	I	
IV	T	E	A	M	P	E	N	T	E	
V	A	R	R	I	N	E	S	T		
VI	T	S	T	A	S	E	S	T		
VII	I	N	E	R	T	E	O	S	E	
VIII	O	U	I	E	S	L	I	E		
IX	N	I	D	S	R	E	N	N	E	
X	S	T	E	S	I	E	S	T	E	



LES COURSES À BARIKA

LE CHEVAL DU JOUR
10-Roufina

LE COUP SÛR PLACÉ
12-Mirwahia

LE JOKER DE CHARME
9-Batalet M'cif

LE CHAMP F SPÉCULATIF
12-10-11-9-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

12-Mirwahia / 10-Roufina / 01-Nadjmat El Robia / 13-Amiret M'cif / 02-Nour El Rohal / 07-Cesare / 05-Morzaka - **En H.S :12-10-1-13-X**

TURIE

HORIZONS • Vendredi 20 - Samedi 21 Février 2026

Mirwahia en pole position

Ce samedi, l'hippodrome de Barika sera, une nouvelle fois, au centre de l'actualité hippique avec le Prix Talgo, support des paris Tiercé, Quarté et Quinté, disputé sur la distance du 1.300 mètres. Cette confrontation réunira quatorze pur-sang anglais, nés et élevés en Algérie, âgés de 3 ans et plus, n'ayant pas totalisé la somme de 106.000 DA en gains et places depuis le 1^{er} juillet 2025. La surcharge de 1 kg par tranche de 21.000 DA cumulés sur la même période vient affiner la sélection et contribue à niveler les valeurs, rendant l'épreuve particulièrement attractive et propice aux scénarios les plus variés. Le lot en présence se distingue par une remarquable homogénéité. Les concurrents affichent des profils différents, certains faisant valoir leur régularité, d'autres comptant davantage sur leur vitesse ou leur capacité à bien finir. Sur ce parcours relativement rapide, la position dans le peloton et le sens tactique des jockeys joueront un rôle primordial. Une course mal négociée ou un effort prématuré pourrait s'avérer rédhibitoire, tant les écarts de valeur sont minces. Dans ces conditions, l'arrivée s'annonce très incertaine, avec une multitude de prétendants crédibles aux cinq premières places. Au sein de ce tableau très ouvert, un léger avantage peut néanmoins être accordé à la jument Mirwahia. Dotée d'une expérience certaine et de moyens confirmés à ce niveau de compétition, elle semble capable de tirer profit de ce bel engagement pour viser la victoire. Toutefois, derrière cette candidature séduisante, la lutte promet d'être intense et confuse, et il serait hasardeux de se limiter à quelques noms seulement. Plusieurs outsiders, bien placés au poids ou bénéficiant d'un parcours favorable pourraient parfaitement venir brouiller les cartes dans la phase finale. En conclusion, ce Prix Talgo s'annonce comme une épreuve extrêmement piégeuse, riche en suspense et en rebondissements. Pour les parieurs, la sagesse consistera à ratisser large et à bâtir des combinaisons ouvertes, car une surprise de taille n'est nullement à exclure dans ce contexte très équilibré.

■ Y. S.



SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
SAMEDI 21 FÉVRIER 2026				15h00 PRIX : TALGO PUR-SANG ARABE N. E. E.			
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ				400.000 DA ● 1.300 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEY	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
Sr. Guiri	1	Nadjmat El Robia	Alechehab	57	02	Am. Lacheheb	Ne pas négliger
S. Dlih	2	Nour El Rohal	Ms. Aida	56	06	Am. Lacheheb	A reprendre
B. Benkorichi	3	Mousriha	A. Kouaoui	55	12	Propriétaire	Sa monte
Med. Chaibeddra	4	Djabalia	Ch. Attallah	55	08	Propriétaire	En déclin
S. Dlh	5	Morzaka	Az. Athmana	54	13	Am. Lacheheb	Pourquoi pas
M. Lacheheb	6	Jomana	A. Hebri	54	10	Am. Lacheheb	Aléatoire
A. Raselgherab	7	Cesare	Ab. Aida	54	01	Am. Lacheheb	Attention
F. Ras Ghorab	8	Histola	A. Benzerga	54	09	Propriétaire	Barré
A. Raselgherab	9	Batalet M'cif	O. Chebbah	54	07	Am. Lacheheb	Le joker
D. Messaoudane	10	Roufina	A. Hamidi	54	05	Med. Hamidi	Belle chance
S. Azzouz	11	Rose El Mesk	B. Gacem	54	03	B. Gacem	La rentrée
A. Lamouri	12	Mirwahia	Jj : R. Djajet	53	04	A. Ras El Ghor	Peut vaincre
A. Hacene	13	Amiret M'cif	D. Boubakri	52	11	Propriétaire	La rentrée
M. Sellami	14	Carbile	Ap : Y. Chellal	52	14	Propriétaire	Spéculatif

(o) : cheval portant des œillères

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

12-Mirwahia
10-Roufina
13-Amiret M'cif
11-Rose El Mesk
02-Nour El Rohal
07-Cesare
01-Nadjmat El Robia

SECONDES CHANCES

05-Morzaka
09-Batalet M'cif
03-Mousriha
06-Jomana
14-Carbile

OUTSIDERS

Aucun

ABANDONNÉS

04-Djabalia
08-Histola

QUINTESCOPE

1-Nadjmat El Robia : Jugée sur sa 7^e place sur 1.600 mètres, cette pouliche, qui retrouve un parcours dans ses aptitudes, devrait jouer les premiers rôles.

2-Nour El Rohal : Sa meilleure performance reste sa 4^e place sur 1.200 mètres. Bien montée, elle peut venir jouer les trouble-fête.

3-Mousriha : En progrès sur sa dernière tentative où elle a terminé en tête des battus. Reprise par le chevronné jockey A. Kouaoui, elle mérite d'être retenue pour un éventuel accessit.

4-Djabalia : En méforme chronique, elle reste difficile à retenir en pareille compagnie.

5-Morzaka : Bonne 5^e sur 1.200 mètres et confiée au grand jockey AZ. Athmana, elle s'élancera avec de sérieuses ambitions.

6-Jomana : Créant l'exploit épisodiquement, on l'envisagera uniquement en cas de défaillance des chevaux les plus en vue.

7-Cesare : Surveillé de près malgré ses prestations moyennes, il a été préféré par l'excellent jockey AB. Aida.

8-Histola : Mal montée et restant sur une longue série de mauvais résultats, sa tâche s'annonce encore une fois des plus délicates.

9-Batalet M'cif : Ce n'est pas une jument de tous les jours, mais il faudra l'inclure dans une longue, car elle est très bien montée.

10-Roufina : Plus brillante que tenace, il faudra, néanmoins, lui accorder du crédit, car elle est bien placée de par les conditions de la course du jour.

11-Rose El Mesk : Très longtemps absente des pistes, tout dépendra de sa condition physique. Présentée avec tous ses moyens, elle peut se distinguer d'entrée.

12-Mirwahia : Restant sur une excellente performance, cette vaillante jument, qui est à la limite des gains, visera à ne pas en douter la victoire.

13-Amiret M'cif : Nous prendrons en considération sa très belle victoire sur 1.400 mètres, pour la retenir en très bon rang dans notre sélection, malgré son dernier échec.

14-Carbile : Rien que pour la monte de l'efficace apprenti jockey du jour, il aura de nombreux preneurs, malgré ses derniers essais en dents de scie.



FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Clap de fin le 26 mai

EN DÉPIT d'un calendrier international chargé, la Ligue de football professionnel s'emploie à boucler toutes les compétitions locales avant le 26 mai prochain.

En effet, elle est en passe, semble-t-il, de réussir son pari. La fin du mois en cours verra le déroulement de la 21^e journée. Et pour cause, l'instance de Mohamed-Amine Mesloug n'aura que 9 rounds à "caser" d'ici la date limite fixée par la FIFA afin de permettre aux sélections nationales de bien préparer le Mondial des Amériques l'été prochain. Sur son site officiel, la Ligue a dévoilé, en effet, le programme complet de cette 21^e manche qui doit s'étaler sur trois jours, les 26, 27 et 28 de ce mois, avec plusieurs confrontations déterminantes aussi bien en haut qu'en bas du classement. En ouverture de la journée, les amateurs du ballon rond local auront droit à deux chocs entre des clubs en quête de place sur le podium. Ainsi donc, le CS Constantine accueillera le CR Belouizdad au stade Chahid Hamlaoui (22h00). Un duel au sommet entre deux forma-



tions aux ambitions affirmées, qui pourrait rebattre les cartes dans la hiérarchie actuelle. A la même heure, le leader mouloudéen recevra la JS Kabylie au stade Ali Ammar. Ce Clásico, toujours chargé de bons souvenirs et de rivalité, revêt cette saison une importance particu-

lière. Le champion en titre tentera de consolider son fauteuil de leader face à une formation kabyle classée 10^e mais capable de coups d'éclat. Les deux clubs, éliminés dès la phase de groupe de la Ligue des champions d'Afrique, ambitionnent désormais de se

relancer pleinement sur la scène nationale. La journée de vendredi proposera trois rencontres aux enjeux variés. La JS Saoura accueillera la surprenante formation de l'Etoile de Ben Aknoun au stade du 20-Août de Béchar (22h00), dans une très intéressante confrontation où chaque point pèsera lourd pour la course au podium ou bien pour le repositionnement au classement. Plus tôt dans l'après-midi (14h30), le MC El Bayadh sera opposé à l'USM Alger, alors que le Paradou AC défiera le MC Oran au stade du 20-Août d'Alger. Enfin, samedi, trois autres affiches viendront clore cette 21^e étape dont les résultats auront, faut-il le souligner, des conséquences majeures sur le classement général. L'ES Sétif recevra l'ES Mostaganem au stade du 8-Mai-45 (22h00), tandis que le MB Rouissat croisera le fer avec l'ASO Chlef à Ouargla (22h00). Par ailleurs, dans l'après-midi (14h30), l'USM Khenchela affrontera l'Olympique Akbou dans un match qui s'annonce disputé. A l'approche du sprint final, chaque confrontation prend une dimension particulière. Entre course au titre, bataille pour les places continentales et lutte pour le maintien, cette 21^e journée pourrait bien redessiner les contours d'un championnat qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

■ K. Yamine

USMK

Dziri, nouvel entraîneur



mais à la 11^e place du classement général avec 22 points, soit à cinq longueurs de la zone de relégation.

Bilal Dziri est le nouvel entraîneur de l'USMK. L'information a été rendue publique, jeudi, par la direction du club khencheli qui annonce également une série de nominations au sein de son organigramme sportif. L'ancien capitaine emblématique de l'USMA, succède au Tunisien Mourad El Ogbi, sera assisté de Moulay Hadou. Cette nomination vise à "faciliter le travail administratif et organisationnel entre le staff administratif, le staff technique et les joueurs", ajoute le même communiqué. Le nouveau staff a entamé son travail le même jour, en dirigeant sa première séance d'entraînement au stade de Dar El Beïda (Alger). Avant ce 20^e round, les Ciskaoua qui ont deux matchs en retard à disputer face au CRB et à l'USMA, pointent désor-

■ M. F.

USMA

L'ère N'Diaye a commencé

Comme annoncé il y a quelques jours, le nouvel entraîneur de l'USMA, Lamine Ndiaye, est arrivé jeudi à Alger. Il a été accueilli par le directeur sportif, Saïd Allik, à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène. Bien qu'il n'a encore signé le moindre contrat, le technicien sénégalais de 69 ans a déjà pris les choses en main puisqu'il a dirigé sa première séance d'entraînement à la barre technique des Rouge et Noir, effectuée dans l'après-midi sur le terrain annexe du stade du 5 Juillet, où les coéquipiers de Zakaria Draoui s'attelaient à préparer le rendez-vous de ce soir (22h) en championnat face à la JS Saoura. Mais cela ne saurait tarder. Le conflit ayant opposé ces dernières semaines Saïd Allik au président du conseil d'administration du club, Bilal Nouioua qui s'était opposé à la venue de Lamine N'Diaye semble avoir pris fin.

■ Mehdi F.



MONDIAL-2026

L'Algérie mise sur sa nouvelle génération

L'Algérie aborde la Coupe du monde 2026, organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique, avec l'ambition de franchir un nouveau palier en s'appuyant sur une génération rajeunie et aguerrie au plus haut niveau européen, souligne la Fédération internationale de football (FIFA). Placés dans le groupe J aux côtés de l'Argentine, de l'Autriche et de la Jordanie, les Verts devront éviter tout faux pas dès le début face à des adversaires aux styles variés. Solidité mentale et discipline tactique seront déterminantes. Cette dynamique repose sur plusieurs joueurs clés qui incarnent ce renouveau et seront particulièrement scrutés lors de la « reine des compétitions », souligne l'instance internationale sur son site officiel. À 24 ans, Rayan Aït-Nouri, désormais à Manchester City après s'être illustré à Wolverhampton Wanderers, in-



carne le renouveau et s'impose comme l'un des symboles de cette nouvelle vague. Le jeune ailier Adil Boulbina, transféré de Paradou AC vers Al-Duhail SC, confirme également son potentiel. Il confirme les espoirs placés en lui. Au milieu, Farès Chaïbi, passé par le Toulouse FC et aujourd'hui à l'Eintracht Francfort, s'impose comme un élément structurant de l'équipe nationale où il s'est imposé comme un véritable métronome. Sa capacité à organiser le jeu et à équilibrer l'équipe en fait une pièce maîtresse du dispositif algérien. En attaque, Mohamed Amoura, désormais au VfL Wolfsburg après son passage à l'Union Saint-Gilloise, reste l'atout offensif majeur. Il demeure l'un des principaux atouts offensifs, estime la FIFA. Meilleur buteur des qualifications africaines pour le Mondial 2026 avec dix réalisations, il a

largement contribué au retour de l'Algérie sur la scène mondiale. Amine Gouiri, transféré du Stade Rennais FC à l'Olympique de Marseille, renforce encore les options offensives. Il symbolise un choix fort, celui d'opter pour l'Algérie après avoir représenté la France chez les jeunes. Portée par cette génération talentueuse, l'Algérie nourrit l'espoir de réussir son entrée dans le groupe J et de confirmer son retour parmi les nations ambitieuses du football mondial, conclut la FIFA. Qualifiée en tête de son groupe avec 25 points, l'Algérie retrouve le Mondial après avoir manqué les éditions 2018 et 2022. Il s'agira de sa cinquième participation après 1982, 1986, 2010 et 2014, avec en point d'orgue un huitième de finale au Brésil en 2014 face à l'Allemagne.

■ R. S.

ATHLÉTISME - MEETING DE LIÉVIN

Triki remporte le concours du triple saut

La saison commence en fanfare pour Mohamed Yasser Triki. Le spécialiste du triple saut et 5^e au dernier Championnat du monde, a remporté le concours du meeting de Liévin. Il a réussi la meilleure performance mondiale de l'année jusqu'à présent, à savoir 17,35 mètres au cours de la 6^e tentative. Un essai réussi et un exploit avec lequel Triki fait l'entame souhaitée d'une longue et périlleuse année. Avec la même maîtrise technique, lui qui rate rarement ses essais, l'enfant de Constantine lance un aver-



tissement aux ogres du triple saut mondial qu'il est revenu cette année plus fort mentalement et déterminé à jouer gros sur tous les fronts. Triki n'était pas le seul athlète algérien engagé. Dans le 800 mètres, deux coureurs se sont contentés respectivement des 3^e et 4^e positions. Il s'agit de Slimane Moula qui a pu néanmoins améliorer son record personnel avec 1'44"8/100 et Mohamed Ali Gouaned qui a rejoint

la ligne d'arrivée en 1'44"92/100.

■ Khaled H.

GYMNASTIQUE - COUPE DU MONDE (ÉTAPE DE COTTBUS)

Kaylia Nemour en finale aujourd'hui



Egale à elle-même, la championne olympique et du monde de gymnastique, Kaylia Nemour, a décroché sans forcer sa qualification pour la finale de la Coupe du monde de gymnastique artistique, étape de Cottbus (Allemagne). Lors de la première journée, Nemour a imposé sa suprématie dans sa spécialité favorite, à savoir les barres asymétriques. Elle a obtenu un total de 15.200 points, terminant ainsi la première phase de l'étape à la première position. Au cours de la finale prévue aujourd'hui, Nemour tentera de consolider sa domination, et ce, en dépit de la présence de plusieurs athlètes habituées aux podiums mondiaux.

■ Adel K.

APRÈS DES PERTURBATIONS ENREGISTRÉES DANS CERTAINES WILAYAS

Naftal reprend l'approvisionnement en GPLc



La société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a indiqué, jeudi dernier dans un communiqué, que l'approvisionnement en Gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc) reprendra son cours normal durant les prochaines heures, après les perturbations enregistrées dans cinq wilayas du Centre et de l'Est du pays. Rappelant que ce produit est disponible en quantités suffisantes, la société a expliqué que ces perturbations sont principalement dues aux «intempéries enregistrées depuis le 20 janvier qui ont empêché l'accostage des navires d'approvisionnement en provenance du complexe de production d'Arzew dans les délais prévus». Cette situation a entraîné un retard dans les opérations de chargement et de déchargement. Rassurant ses clients, Naftal a fait observer que l'ensemble des autres produits pétroliers sont disponibles en quantités suffisantes avant de mettre en avant la mobilisation de tous les moyens logistiques et humains, en coordination avec le groupe Sonatrach, afin de rattraper ce retard et d'assurer la continuité du service public et l'approvisionnement régulier du marché.

PROGRAMME D'IMPORTATION DE 10.000 BUS Réception de 276 unités au port de Djen Djen

Une nouvelle cargaison de nouveaux bus constituée de 276 unités a été réceptionnée au port de Djen Djen dans la wilaya de Jijel, a-t-il indiqué, jeudi dernier dans un communiqué l'entreprise portuaire. La même source a précisé que l'opération «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la modernisation et l'amélioration des services de transport à travers les différentes wilayas du pays». La nouvelle cargaison a été réceptionnée par le groupe industriel algérien Tirsam dans le cadre de «la poursuite des opérations de renforcement du parc de transport public national». A rappeler qu'une cargaison de 210 bus neufs a été réceptionnée au niveau du même port, le 8 février.

TAXE SUR LA FORMATION ET L'APPRENTISSAGE

La DGI prolonge les délais de la déclaration mensuelle

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé jeudi dernier la prorogation des délais de souscription de la déclaration mensuelle (série G50) pour janvier et février 2026, ainsi que de la déclaration relative à la taxe sur la formation professionnelle continue et à la taxe d'apprentissage au titre de l'exercice 2025. Selon le communiqué, le délai de la déclaration mensuelle pour le mois de janvier 2026 est prolongé jusqu'au mardi 10 mars 2026 inclus, au lieu du 20 février. Pour le mois de février, le délai est prorogé jusqu'au jeudi 26 mars inclus, au lieu du 20 mars. La même prorogation concerne la taxe sur la formation professionnelle continue et la taxe d'apprentissage, dont la date limite de dépôt est désormais fixée au 26 mars au lieu du 20 février. Cette décision vise à permettre aux contribuables de s'acquitter de leurs obligations fiscales dans de meilleures conditions, après les difficultés techniques enregistrées ces derniers jours sur le portail Jibaya'tic, précise la DGI. Les contribuables n'ayant pas pu déposer leurs déclarations en ligne peuvent se rapprocher du receveur des impôts territorialement compétent pour effectuer leur dépôt selon la procédure habituelle.

AUGMENTATION DU TRAFIC DES MARCHANDISES AU PORT D'ALGER

Une dynamique portée par les exportations hors hydrocarbures

L'ENTREPRISE PORTUAIRE D'ALGER (EPAL) fait état dans son dernier bilan d'une hausse conséquente du trafic des marchandises au port d'Alger au troisième trimestre 2025, à savoir une augmentation de 17,31%.



Dans son bilan, l'EPAL précise que le tonnage global des marchandises débarquées et embarquées durant la période juillet-septembre 2025 s'élève à 2,4 millions de tonnes, contre 2 millions de tonnes durant la même période en 2024. «Cette progression a concerné aussi bien les importations que les exportations, avec des taux d'évolution respectifs de 12,07% et 56,29%», signale-t-elle, soutenant que cette hausse est portée notamment par une dynamique des exportations hors hydrocarbures. L'EPAL fait remarquer, en outre, qu'à l'instar des trimestres précédents, les résultats du troisième trimestre 2025 demeurent fortement positifs et témoignent d'une amélioration de l'activité à plusieurs niveaux. Le consultant international en développement économique, Abderrahmane Hadeff, estime à ce propos que les résultats annoncés par l'EPAL confirment une forte dynamique de l'activité portuaire, révélatrice à la fois d'une intensification des échanges commerciaux et d'une transformation progressive du profil productif national. «Avec 2,4 millions de tonnes de marchandises traitées entre juillet et septembre 2025, contre 2 millions de tonnes durant la même période en 2024, la progression de 17,31% traduit un changement

d'échelle. Cette performance s'inscrit dans une trajectoire ascendante observée depuis plusieurs trimestres, malgré l'introduction de nouvelles exigences réglementaires encadrant les importations», observe-t-il, notant une croissance équilibrée dans un contexte de régulation renforcée. Pour lui, la hausse des importations (+12,07%) intervient dans un cadre plus structuré, marqué depuis juillet 2025 par l'obligation faite aux opérateurs de fournir leurs programmes prévisionnels d'importation. «Le maintien d'un rythme de croissance positif dans ce contexte montre que la régulation n'a pas freiné l'activité, mais semble plutôt l'avoir rationalisée. Mais plus remarquable encore est la progression des exportations (+56,29%) qui constitue le signal l'élément fort de ce bilan. Cette évolution ne peut être dissociée de la montée en puissance progressive de l'offre exportable nationale hors hydrocarbures», affirme-t-il. Cette progression, explique-t-il,

suggère une diversification accrue des produits exportés (agroalimentaires, matériaux de construction, produits semi-transformés, industries manufacturières), une meilleure insertion des entreprises nationales dans les circuits commerciaux régionaux et internationaux et une montée en gamme progressive de certaines filières productives.

«Le port devient ainsi le miroir d'une économie qui cherche à réduire sa dépendance aux hydrocarbures en consolidant des filières à valeur ajoutée. L'augmentation marquée des exportations confirme que l'offre exportable hors énergie gagne en volume et en régularité», relève-t-il, avant de revenir sur la progression du trafic de la navigation. Au-delà des chiffres, poursuit-il, ces résultats indiquent que le port d'Alger évolue progressivement d'une fonction classique de transit vers un rôle plus structurant dans les chaînes de valeur.

■ Farida Belkhir

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION PAR SONELGAZ Adjal préside une réunion d'évaluation

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé une réunion avec les cadres dirigeants de Sonelgaz, consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'état d'avancement de nombre de projets et de dossiers importants liés à l'activité du groupe, notamment les préparatifs du programme d'action pour l'été 2026 et les projets structurants en cours de réalisation à travers plusieurs wilayas du pays, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion tenue, jeudi dernier au siège du groupe, en présence de cadres centraux du ministère, a per-

mis de se pencher sur le projet de centrale d'Ifidil, de suivre la mise en œuvre des décisions découlant des visites de travail dans les wilayas et d'examiner l'état d'exploitation de la centrale MEQC à Illizi. Adjal a, dans ce cadre, rappelé que le respect des délais contractuels constitue un facteur essentiel pour mener à bien ces projets et atteindre les objectifs tracés, en droite ligne avec les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir le développement socioéconomique et à renforcer l'infrastructure énergétique du pays, conclut le communiqué.

STATION DE DESSALEMENT DE CAP DJINET

Mise en service d'un nouveau système d'alimentation

Un nouveau système d'alimentation en eau potable (AEP), à partir de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de la commune de Cap Djinet, à l'est de la wilaya de Boumerdès, a été mis en service jeudi dernier. Ce nouveau dispositif permettra d'assurer l'alimentation en eau potable de 1.500 foyers. L'opération a été réalisée pour un montant de près de 70 millions de dinars, grâce à un financement conjoint entre le budget communal et le ministère de tutelle, selon l'exposé présenté à la wali de Boumerdès, Fouzia Naama, lors de l'inauguration du projet à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection. L'opération a consisté en la réalisation de deux stations de pompage, dont une à Ouled Ali, ainsi que de deux réservoirs d'une capacité de 500 m³ chacun. Elle comprend également la pose d'une conduite de refoulement, le renouvellement et l'extension du réseau de distribution dans le village d'Ouled Samir, outre la réhabilitation des équipements de pompage et du transformateur électrique y afférent. Le système intégré affiche une capacité de production dépassant 600 m³ par jour, assurant le transfert, le stockage et la distribution de l'eau dans des conditions optimales.



La Météo du Samedi 21 Février 2026

Alger 16° • Annaba 17° • Constantine 11° • Oran 21° • Ouargla 20° • Tamanrasset 29° • Tindouf 30° • Illizi 22°



Fadjr 6.03
Dohr 13.02
Assar 16.08
Maghreb 18.37
Ichaâ 19.56



ACHAT	VENTE
1 \$ ▼	1 \$ ▼
129,67 DA	129,69 DA
1 € ▼	1 € ▼
153,44 DA	153,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23